

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS-MOSTAGANEM

FACULTE DES LETTRES ET DES ARTS

ECOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS-PÔLE OUEST

Mémoire de Magistère

Option : Sciences du langage

Intitulé

**Les caractéristiques lexicales du vocabulaire informatique et Internet
de langue française dans la presse algérienne spécialisée :**

CAS DES EMPRUNTS À L'ANGLAIS

Présenté par :

Mlle. MENDJOUR Hanane

Sous la direction de :

Dr. BENRAMDANE Farid

Membres du jury :

Président : M^r. BRAIK Sâadane, Maître de conférences. Université de Mostaganem.

Rapporteur : M^r. BENRAMDANE Farid, Maître de conférences. Université de Mostaganem.

Examineur : M^r. MAHMOUDI Amar, Maître de conférences. Université de Tiaret.

Année universitaire : 2010-2011

Remerciements

*Je voudrais avant tout exprimer mes remerciements à mon directeur de recherche **Mr. BENRAMDANE Farid**, pour sa disponibilité, son soutien, ses encouragements durant ces mois de travail. Ses suggestions et ses explications m'a grandement aidée et soutenue dans la réalisation de mon travail.*

*Un grand merci aux membres de ma famille pour le soutien qu'ils m'ont apportée au cours de mes études Plus particulièrement mon cher frère **Miloud**.*

*Je tiens à remercier aussi ma chère amie **MAIZI Nadjet** qui m'a toujours encouragée au cours de la réalisation de ce mémoire.*

Mes grands remerciements vont également à tous les membres du jury qui ont bien voulu accepter de lire ce travail et de l'évaluer.

*Merci à tous mes enseignants de l'université de Mostaganem, l'université de Tiaret, particulièrement Monsieur **MAHMOUDI Amer** qui a contribué à me faire découvrir cette discipline.*

Dédicaces

*...À mes parents, avec
toutes mes reconnaissances*

Liste des tableaux

- Tableau I : Catégorisation de MANON PAGEAN.....38
- Tableau II : La répartition des emprunts par catégorie.....47
- Tableau III : Catégories des signes abrégatifs.....49
- Tableau VI : Catégorisation des sigles selon la langue de leur séquence développée.....52

Liste des graphiques

- Graphique 01 : Nombre des emprunts par catégorie.48
- Graphique 02 : Pourcentage des sous-catégories des emprunts graphiques.....50
- Graphique 03 : Pourcentage des sigles selon la langue de leur séquence développée.....52
- Graphique 04 : Pourcentage des sigles selon le nombre de leurs initiales.....58
- Graphique 05: Pourcentage des catégories grammaticales des emprunts lexicaux.....63
- Graphique 06 : Pourcentage des types d'emprunts lexicaux.....64
- Graphique 07 : Pourcentage des résultats obtenus de l'analyse des emprunts lexicaux.....68
- Graphique 08 : Pourcentage des catégories grammaticales des emprunts sémantiques.....70

SOMMAIRE :

Remerciements

Dédicaces

Introduction	8
Chapitre 01 : Recueil des données et méthodologie	13
1-Présentation du corpus	14
1-1-Choix du corpus.....	14
1-2- Présentation du journal.....	15
1-3- La période sur laquelle porte l'étude.....	15
1-4- La taille du corpus.....	16
2-Présentation de la méthodologie	16
2-1-Les critères de sélection des emprunts à l'anglais.....	16
2-2-La collecte des emprunts.....	16
3- Brève présentation de la presse spécialisée algérienne	17
3-1-Les journaux spécialisés.....	17
3-2-Les magazines spécialisés.....	18
4-Langue fournisseuse du vocabulaire informatique et Internet	18
5-Situation de la langue anglaise en Algérie	19
Chapitre 02 : Etat de la question	20
1-La lexicologie	21
2- La terminologie	22
3- La lexicologie et la terminologie	23
4-La langue de spécialité	25
5-L'emprunt linguistique	28
5-1-Définition.....	28
5-2-Histoire de l'emprunt linguistique.....	32
5-3-L'emprunt à l'anglais.....	33
5-4-L'emprunt linguistique dans le domaine de l'informatique et de l'Internet.....	34
6-Catégorisation des emprunts à l'anglais	36

6-1- Catégorisation avec étude de corpus.....	36
6-2- Catégorisation sans étude de corpus.....	37
6-3- les catégories des emprunts à l’anglais.....	39
6-3-1- L’emprunt lexical.....	39
6-3-2- L’emprunt graphique.....	39
6-3-2-1- L’abréviation.....	40
6-3-2-2- La siglaison.....	41
6-3-2-3- L’acronymie.....	43
6-3-2-4- Le symbole.....	43
6-3-3- L’emprunt sémantique.....	44
6-3-4- L’emprunt grammatical.....	45
6-3-5- L’emprunt syntaxique.....	45
6-3-6- L’emprunt structural.....	45
Chapitre3 : Analyse et validation des résultats.....	46
1-Les emprunts graphiques.....	49
1-1- Les abréviations.....	50
1-2- Les sigles.....	51
1-2-1- La catégorisation des sigles.....	51
1-2-1-1- Catégorisation des sigles selon la langue de leur séquence développée.....	51
1-2-1-2- Catégorisation des sigles selon leur composition.....	53
1-2-1-2-1- Les sigles juxtaposés.....	53
a- Les sigles couplés	53
b- Les sigles séparés par un trait d’union	53
c- Les sigles séparés par une barre oblique	54
1-2-1-2-2- Les sigles complexes.....	54
1-2-1-2-3- Les sigles simples.....	54
1-2-1-3- Classification des sigles selon le nombre de leurs initiales.....	55
1-2-1-3-1- Sigles à deux initiales.....	55
1-2-1-3-2- Sigles à trois initiales.....	56
1-2-1-3-3- Sigles à quatre initiales.....	56
1-2-1-3-4- Sigles à cinq initiales.....	57
1-2-1-3-5- Sigles à six initiales.....	57

1-2-1-3-6-Sigles + chiffres.....	57
1-3-Les acronymes.....	58
1-4- Les symboles.....	59
2- Les emprunts lexicaux.....	60
2-1-La catégorie grammaticale.....	62
2-2-Les types d'emprunts lexicaux.....	64
2-2-1- Les emprunts lexicaux simples.....	64
2-2-2- Les emprunts lexicaux complexes.....	65
2-2-2-1- Les unités réunis par un trait d'union.....	65
2-2-2-2- Les unités réunis par la soudure.....	66
2-2-2-3- Les unités réunis par une préposition.....	66
2-2-2-4- Les unités réunis par un espace.....	66
2-2-2-5- Les unités mixtes.....	67
3- Les emprunts sémantiques.....	69
4-Les emprunts syntaxiques.....	71
Conclusion.....	73
Bibliographie.....	76
Annexes	

Introduction

L'utilisation de l'informatique et de l'Internet fait partie de la vie privée et professionnelle de tout le monde. Elles constituent une voie de communication de plus en plus populaire, et modifient grandement notre quotidien. Ces technologies envahissent chaque jour de nouveaux domaines et leurs développements sont phénoménaux.

Parallèlement au développement accéléré des nouvelles technologies d'information et de communication, s'accompagne de grands changements touchant le vocabulaire de ces domaines et plus précisément le vocabulaire de l'informatique et de l'Internet où de nouveaux mots apparaissent pour répondre à l'obligation de nommer les réalités nouvelles.

Et comme la technologie informatique s'est développée aux Etats-Unis ce pays exporte un grand nombre de termes et d'expressions informatiques vers les cinq continents du monde. Donc, on peut signaler qu'une certaine terminologie Anglo-américaine est arrivée à envahir plusieurs lexiques de langues étrangères. De ces langues la langue française qui pour désigner les réalités nouvelles, elle emprunte beaucoup de mots à l'anglais ou forme et crée ses propres mots français.

Donc, l'emprunt linguistique est le résultat de toute relation entre les peuples et leurs civilisations, il reflète même sur le terrain linguistique et jouit d'une certaine importance en tenant sa place dans tous les types de discours, plus précisément le discours écrit où il n'est difficile à personne de remarquer la présence de l'emprunt à l'anglais, en lisant de différents ouvrages informatiques et articles de presse spécialisée ou générale d'expression française dont le métier exige normalement une grande maîtrise de cette langue en utilisant une terminologie adéquate et un vocabulaire juste, clair et précis. Alors pourquoi mêler à la langue française tant de mots étrangers généralement moins explicites que leurs traductions en français ? Ainsi pourquoi « *web, bug...* » Alors que « *toile, bogue...* » remplissent exactement la même fonction ?

Ce modeste travail en sciences du langage dont l'intitulé est : « **Les caractéristiques lexicales du vocabulaire informatique et Internet de langue française dans la presse algérienne spécialisée : Cas des emprunts à l'anglais** », se propose d'étudier une des

principales caractéristiques du vocabulaire informatique et Internet ; c'est l'emprunt à l'anglais. Ce phénomène nous a attirée l'attention après plusieurs lectures de différents articles d'un journal algérien, francophone et spécialisé dans les domaines des TIC¹ intitulé : « *ITmag* ».

Notre objet de recherche étant l'analyse de quelques caractéristiques lexicales du vocabulaire informatique et Internet français, à travers l'étude du fonctionnement des emprunts à l'anglais dans la presse francophone spécialisée algérienne.

Et pour mettre en évidence ce phénomène plusieurs questions nous sont venues à l'esprit :

1-Par quoi se caractérise le vocabulaire d'informatique et d'Internet présent dans la presse algérienne spécialisée ? Est-il envahi par les emprunts à l'anglais ?

2- Dans quelle mesure les emprunts à l'anglais sont introduits dans le vocabulaire français d'informatique et d'Internet employé dans la presse algérienne spécialisée?

3- Quelle influence exerce la langue anglaise sur le vocabulaire informatique et Internet employé dans la presse spécialisée algérienne ? Et comment se traduit cette influence ?

4- Comment sont accueillis ces emprunts à l'anglais ? Sont-ils empruntés directement ?

A partir de ces questions nous avons pu formuler les hypothèses suivantes :

1- La presse algérienne spécialisée accueille un grand nombre d'emprunts linguistiques à l'anglais dans les domaines de l'informatique et de l'Internet. L'influence de la langue anglaise se voit clairement dans le vocabulaire de ces domaines.

2- Nous pensons que le vocabulaire informatique et Internet français a recours aux signes abrégés de plusieurs termes anglais pour nommer un certain nombre de ces concepts.

3- L'importation des termes anglo-américains dans la presse francophone spécialisée algérienne se fait souvent sous forme d'emprunt direct sans aucun souci d'impureté linguistique ou sémantique.

¹ Technologie de l'information et de la communication

Les raisons de notre recherche

Les raisons pour lesquelles nous avons décidé de nous s'intéresser à ce thème de recherche sont les suivantes :

- La presse écrite est le domaine où l'on observe l'usage réel de la langue ainsi que son évolution dans le temps. Elle est capable d'atteindre chaque personne et d'entrer dans chaque famille. En particulier la presse francophone spécialisée algérienne où il n'est difficile pour personne de remarquer la présence quasi permanente des emprunts à l'anglais. Cette présence quantitative nous a encouragée à étudier les emprunts à l'anglais, leur traitement et leur fonctionnement.

- L'actualité du domaine d'étude: A l'heure actuelle, les technologies modernes dont l'informatique et l'Internet sont les plus importantes en terme d'impact sur les personnes, et sur tous les secteurs : économique culturel et social en occupant une place fondamentale dans notre société.

- Nous avons jugé utile de faire une étude sur un corpus (presse spécialisée) et un domaine (l'informatique et l'Internet) qui n'ont pas beaucoup été étudiés en Algérie.

Objectifs

Notre objectif premier de cette recherche est de dresser un premier bilan de la présence des emprunts à l'anglais dans un journal algérien spécialisé dans le domaine de l'informatique et de l'Internet intitulé **ITmag**. En évaluant la présence et la fréquence de ces emprunts à l'anglais après avoir isoler de notre corpus tous les termes anglais appartenant au domaine de l'informatique et de l'Internet.

En second lieu on va catégoriser les emprunts à l'anglais relevés dans notre corpus puis analyser les termes de chaque catégorie.

Pour notre travail de recherche nous allons constituer un corpus d'analyse composé de 80 articles tirés d'un journal spécialisé intitulé « **ITmag** ». C'est le bimensuel algérien des TIC : de l'informatique, de l'Internet et des télécommunication, édité par « SARL OMNIUM » presse scientifique qui sort un lundi sur deux.

Nous avons choisi ce genre de corpus (médias écrits) car les journaux rejoignent le grand public. Ils sont lus quotidiennement par des dizaines de milliers de lecteurs. Ils reflètent l'usage réel de la langue des locuteurs auxquels ils s'adressent et sont considérés comme un modèle langagier de la société.

L'analyse et l'étude du vocabulaire informatique utilisé dans notre corpus nous permet d'examiner la présence, la fréquence et la répartition des emprunts à l'anglais, donc caractériser lexicalement le français de l'informatique et de l'Internet dans la presse spécialisée algérienne.

Notre recherche fera appel à la terminologie du fait que nous étudions des unités lexicales issues du discours spécialisé (les emprunts à l'anglais), et à la linguistique en raison de l'accueil des emprunts à l'anglais dans la langue française et de leur catégorisation.

Structure de notre recherche

Notre travail de recherche est organisé en trois chapitres :

Le premier chapitre intitulé : **Recueil des données et méthodologie**. Dans ce chapitre, nous discutons du choix du corpus, du journal à partir duquel nous avons fait nos observations, la période sur laquelle porte l'étude, la taille du corpus et enfin nous décrivons la méthodologie mise au point pour mener à bien cette étude.

Le deuxième chapitre s'intitule : **Etat de la question**. Dans ce chapitre, nous postulons les notions des deux disciplines la lexicologie et la terminologie, puis nous essayons de présenter selon différents points de vues des linguistes : les termes fondamentaux et nécessaires à notre recherche à savoir : la définition de la langue de spécialité, de l'emprunt linguistique en générale, son histoire dans la langue française, de l'emprunt à l'anglais son rôle dans le domaine de l'informatique et de l'Internet et nous terminons par la catégorisation des emprunts à l'anglais.

Le troisième chapitre intitulé : **Analyse et validation des résultats**. Dans ce chapitre, nous présentons d'abord les généralités sur les résultats obtenus. Puis nous allons

faire une analyse détaillée en classant les unités de notre corpus selon différentes catégories d'emprunts.

Enfin, nous clôturons notre travail par une conclusion qui englobe et présente les résultats finals de notre analyse en essayant d'évaluer nos résultats en fonction de nos hypothèses de départ.

CHAPITRE I

CHAPITRE I

Recueil des données et méthodologie

Dans ce chapitre nous allons justifier notre choix du corpus et du domaine et présenter la méthodologie que nous employons pour mener à bien ce travail. Et dernièrement nous avons jeté un regard sur la presse algérienne spécialisée et la situation de la langue anglaise dans le monde actuel et en Algérie.

1- Présentation du corpus

Le corpus que nous soumettons à l'étude est constitué de l'ensemble des emprunts à l'anglais relevés dans un journal francophone spécialisé algérien intitulé « *ITmag* ». Ce journal représente la presse algérienne spécialisée dans les domaines des TIC² et plus précisément dans les domaines de l'informatique et de l'Internet. *ITMag* reflète l'usage réel du français informatique et Internet employé en Algérie.

1-1-Choix du corpus

Dans le cadre de notre recherche, et puisque nous visons à décrire les caractéristiques lexicales du vocabulaire informatique et Internet, nous avons opté de constituer un corpus journalistique qui rassemble des articles édités en langue française et qui devraient appartenir au domaine de l'informatique et de l'Internet.

Pour cette raison, nous avons choisi de tirer ces articles d'un journal algérien spécialisé intitulé « *ITmag* ». C'est le premier journal national des TIC et de l'économie numérique en Algérie, surtout avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les articles que nous avons rassemblés répondent aux critères suivants :

- 1- Ils traitent le domaine de l'informatique et de l'Internet.
- 2- Ils sont rédigés en français et par des auteurs francophones.

² Technologie de l'information et de la communication.

1-2-Présentation du journal

" *ITmag*" est le bimensuel algérien francophone des TIC. C'est le pionnier de l'information IT et de l'économie numérique, et le portail de la vieille technologie en Algérie. C'est l'un des principaux média de diffusion de la culture informatique et Internet en Algérie avec un tirage de plus de 38000 exemplaires par mois.

Il a été fondé en 2002 par Abderrafiq Khenifsa, informaticien et journaliste spécialisé. Son objectif premier a été d'analyser et de montrer ce qui se fait en Algérie dans le domaine des TIC en apportant toutes les informations qui mettent en valeur et en perspective les innovations.

La date de sa première parution était le 26 septembre 2002. Il sort un lundi sur deux au format tabloïde. Il est diffusé par Internet et possède un site web : <http://www.itmag.dz>, ce qui donne aux lecteurs la possibilité de télécharger des articles en format HTML et PDF. Il est même vendu sur kiosque sur tout le territoire national. Aujourd'hui ITMag est disponible même sur iPhone ce qui agrandira son audience et s'ouvre à un plus large lectorat.

Avec le développement accélérer des nouvelles technologies de l'information et de la communication et grâce à ses articles, ses analyses de haut niveau, ITmag est devenu un média incontournable pour les mordus des nouvelles technologies en Algérie. Il a pu gagner un grand nombre de lecteurs au niveau national et même à l'étranger.

1-3-La période sur laquelle porte l'étude

Notre étude porte sur des articles parus entre 2003 et 2010. Cette période a été marquée par le développement rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication et plus précisément, les domaines de l'informatique et de l'Internet qui viennent de changer nos vies ; en touchant le monde économique, culturel et social.

L'Algérie et comme bon nombre de pays dans le monde a réalisé ces dernières années de grandes avancées dans les domaines des TIC et cela dans tous les secteurs d'activité. Parallèlement à ce développement, ITMag a connu un grand succès au niveau national, le nombre de ses lectorats est toujours en augmentation. Il est lu non seulement par des spécialistes mais aussi par des gens qui s'intéressent aux nouvelles technologies.

1-4-La taille du corpus

Les articles qui constituent le corpus de base que nous utiliserons pour la collecte des emprunts à l'anglais proviennent d'environ 80 articles de taille moyenne avec environ 800 mots par articles. Ils sont de type HTML, publiés dans le journal ITmag entre 2003 et 2010. Ces articles traitent seulement les domaines de l'informatique et de l'Internet. A par ces domaines, tous les autres articles sont éliminés. Et puisque ce journal est disponible sur web, nous avons pu télécharger ces articles directement du site web de ce journal³.

Après avoir lu et extraire du corpus toutes les unités linguistiques anglaises, nous sommes arrivés à une liste de 409 emprunts à l'anglais que nous présentons sous forme des tableaux classés par ordre alphabétique en **Annexe**.

2-Méthodologie

La première étape de notre recherche a été l'extraction des emprunts à l'anglais existant dans notre corpus de recherche (articles du journal ITMag) en basant sur les critères suivants :

2-1-Les critères de sélection des emprunts à l'anglais⁴

- Terme anglais marqués typographiquement.
- Construction syntaxique de forme anglaise.
- Mot qui semble utilisé dans un sens anglais.
- Présence d'un mot ayant une similitude de forme avec l'anglais.

2-2-La collecte des emprunts

En raison de pouvoir repérer de notre corpus des emprunts sémantiques, nous ne sommes pas servi d'un logiciel pour le repérage des emprunts à l'anglais. Donc, nous avons opté pour un dépouillement manuel de ces unités.

La collecte des emprunts à l'anglais s'est faite manuellement et individuellement après avoir lu tous les articles du corpus, nous avons pu établir une liste de **409** lexies (emprunts à l'anglais). Les attestations de ces derniers sont de **2106**. Nous présentons en **Annexe** les

³ Source : <http://www.itmag.dz>

⁴ Ce sont les mêmes critères de repérage faites par MANON PAGEAN, dans son mémoire de maîtrise réalisé en 2003 intitulé « Etude descriptive des emprunts à l'anglais dans le domaine de la biologie cellulaire ».

tableaux complets contenant les mots du corpus avec leur nombre d'attestations classés par ordre alphabétique.

La deuxième étape a été la classification de ces emprunts par catégories (emprunts graphiques, emprunts lexicaux, emprunts sémantiques, emprunt syntaxique, emprunts structuraux et grammaticaux). Et enfin dans la troisième étape nous allons analyser en détail les résultats obtenus.

Tout au long de cette recherche nous avons consulté : Des dictionnaires papiers de langues française et anglaise spécialisés dans les domaines de l'informatique et de l'Internet, des dictionnaires électroniques, et même des moteurs de recherche Internet telle que : Google et Mozilla pour définir quelques concepts et vérifier nos données.

Nous nous sommes servi aussi de quelques fonctions de recherche dans Word et Excel par exemples : Pour mettre les unités de notre corpus en ordre alphabétique et compter la référence de chaque unité dans le corpus.

3- Brève présentation de la presse spécialisée algérienne

La presse algérienne comme la nommer plusieurs spécialistes est une presse à double pôle: On trouve la presse arabophone et la presse francophone. Elle est toujours considérée comme la plus libre en Afrique et dans le monde arabe.

Ces dernières années, elle a connu une grande évolution, surtout après l'émergence du pluralisme médiatique, qui est suivi d'une création de plusieurs journaux et magazines générales et même spécialisés. Elle présente environ 65 organe de presse dont 33 sont francophone ; D'après la dernière déclaration du ministre de la communication M.BOUKERZAZA en 2008 dans un article du journal *L'Expression*.

La presse spécialisée algérienne a connu aussi un essor considérable elle est représentée par 9 journaux et 5 magazines les plus connus :

3-1-Les journaux spécialisés

- Le journal officiel.
- Le Monde Diplomatique.

- Djazaïr News.
- Agence Algérienne.
- Algérie Presse Service (AAI)
- ITMag
- Le Butteur.
- News Press.
- El Haddaf.

3-2-Les magazines spécialisés

- Le point économique.
- Macrosoft Magazine.
- Phone Magazine.
- L'auto Marché.
- Echabek.

Malgré le grand développement qu'a connu la presse algérienne spécialisée d'expression française. Elle reste toujours faible en la comparant à celle des pays occidentaux.

4-Langue fournisseuse du vocabulaire informatique⁵ et Internet

“With [English], a hors and money
thou wilt pass through the word

Avec [de l'anglais], un cheval et de l'argent
Tu iras au bout du monde’’⁶

La langue anglaise⁷ est la première source des emprunts dans le domaine de l'informatique et de l'Internet cela est du sans doute au pouvoir mondial et à la puissance économique qu'elle possède. Cette langue indo-européenne du groupe germanique est non

⁵ Joseph OURFAHLI (2007), « Analyse comparée des emprunts informatiques dans la langue française et arabe », Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magistère en Linguistique sous la direction de Jihad SALLOOM, Université d'Alep.

⁶ Michel MALHERBE, langage de l'humanité, Paris : Seghers, 1983, p.151.

⁷ Dans notre travail nous intégrons l'anglo-américain avec la langue anglaise.

seulement la première langue internationale mais aussi la langue des sciences et des nouvelles technologies. Donc, de la conception des produits informatiques, de la mondialisation et de la communication internationale.

L'anglais est parlé dans différents coins du monde "Aujourd'hui, l'ensemble des pays qui ont subi, d'une façon ou d'une autre, la colonisation britannique ou américaine comprend une soixantaine de nations comptant au moins 1,6 milliard de personnes"⁸ . Avec cette quantité des locuteurs, elle est classée au deuxième rang des langues parlées dans le monde après le mandarin "L'anglais vient au deuxième rang des langues parlées dans le monde, après le "mandarin"⁹ (844millions) [...] Des quelque 437 millions d'individus qui l'utilisent comme maternelle, 250 millions, soit plus de la moitié, parlent américain"¹⁰ .

5-Situation de la langue anglaise en Algérie :

C'est la deuxième langue étrangère enseignée à l'école après la langue française. Son usage se limite à un enseignement/apprentissage à partir du cycle moyen. Elle s'impose progressivement dans la société algérienne dans le but de s'intégrer harmonieusement dans la modernité surtout Avec l'ouverture économique et le développement des nouvelles technologies.

⁸ Jacques LECLERC, L'aménagement linguistique dans le monde, Le Modern English (Anglais moderne), Université Laval, Québec : TLFQ, 1avril 2011.

⁹ Une langue chinoise moderne, véhiculaire, parlée dans le nord, le centre et le sud-ouest de la Chine.

¹⁰ Guy-Jean FORGUE, Les mots américains, que sais-je ? ; n° 1660, 2^{ème} éd, Paris : Presse universitaire de France, 1992, p.117.

CHAPITRE II

CHAPITRE II

Etat de la question

D'abord, il nous semble intéressant de donner au sujet quelques précisions terminologiques de certains termes et domaines d'étude. Nous définirons brièvement ce que sont : La lexicologie, la terminologie et une langue de spécialité.

1-La lexicologie

La lexicologie qui étudie les unités lexicales d'une langue, est une science relativement récente. Ses méthodes sont l'objet de constantes discussions et les résultats encore partiels.

Dans un sens restreint, la lexicologie est considérée comme une branche de la sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales. Selon cette perspective elle se confond en grande partie avec la sémantique structurale.

Dans un sens plus large et plus généralement accepté, la lexicologie s'intéresse également à la forme des unités lexicales et même aux relations qui existent entre le lexique et la syntaxe. Menée dans une perspective historique, la lexicologie étudie l'apparition de nouvelles unités lexicales et l'évolution du sens des mots.¹¹

Le lexique s'occupe de l'analyse et de la description de la compétence lexicale du locuteur. Elle suppose que tout locuteur connaît une liste de mots (qui lui permet d'en former de nouveaux) et un ensemble de données linguistiques et encyclopédique sur chaque mot (qui explique qu'il les utilise à bon escient de façon précise et adéquate dans chaque situation de communication)¹².

La lexicologie s'intéresse à la description des mots de la langue, en s'occupant de leur origine, de leur formation ou de leur sens. Elle a pour tâche d'établir la liste des unités qui constituent le lexique et de décrire les relations entre ces unités.

¹Niklas-Salminen AINO, « La lexicologie », Paris : ARMAND COLIN MASSON, 1997, p.05.

¹² Maria Teresa CABRE, « La terminologie : théorie, méthode et applications », Ottawa/Paris: presses de l'Université d'Ottawa /ARMAND COLIN, 1998, p.74

2-La terminologie

La terminologie, comme discipline dont l'objet d'étude et la compilation des termes spécialisés, est ancienne. Cependant, c'est seulement au cours des dernières années qu'elle a connu un développement systématique, menant une réflexion profonde sur ses principes, ses fondements et ses méthodes et, par-dessus tout,obtenant la reconnaissance générale de son importance sociale et politique,tant sur le plan national qu'international.

En effet, c'est seulement à partir des années trente que les fondements de la terminologie, tel qu'on les connaît aujourd'hui, ont été établis, et seulement très récemment que la discipline est passée du stade amateur au stade scientifique¹³.

La terminologie est loin d'être une discipline nouvelle, il suffit de penser aux travaux réalisés au XVIII^e siècle par Lavoisier et Berthollet en chimie ou par Linnée en botanique et en zoologie.

C'est vers les années trente qu'apparaît la terminologie moderne fondée par l'ingénieur autrichien Eugen Wuster (1898-1977) grâce à ses travaux dans sa thèse de doctorat ; où il considère la terminologie comme un outil de travail, devant servir de moyen efficace pour éliminer les ambiguïtés de la communication scientifique et technique.

Le mot « terminologie » désigne au moins trois concepts différents :

- a- L'ensemble des principes et des fondements conceptuels qui régissent l'étude des termes ;
- b- L'ensemble des règles qui permettent de réaliser un travail terminologique ;
- c- L'ensemble des termes d'un domaine de spécialité donné.

Si la première acception fait référence à la discipline et la deuxième à la méthodologie, la troisième désigne l'ensemble des termes d'un domaine donné¹⁴.

Si la terminologie a d'abord été une discipline au service de la communication entre spécialistes, son développement lui a donnée un caractère toujours plus polyvalent et

¹³ Maria Teresa CABRE, « La terminologie : théorie, méthode et applications », Ottawa/Paris: presses de l'Université d'Ottawa /ARMAND COLIN, 1998, p21

¹⁴ Maria Teresa CABRE, *ibid.*, p.70.

sélectif. Désormais, elle doit pouvoir répondre aux besoins que fait naître le changement de culture. Elle doit également tendre à rapprocher leur qualité de vie et les relations interpersonnelles et intergroupes, dont l'étendue et la complexité ne cessent de s'accroître¹⁵.

La terminologie est une discipline qui s'intéresse à la compilation à la description, au traitement et à la présentation des termes propres aux domaines spécialisés, c'est un élément fondamental de la communication spécialisée.

3-La lexicologie et la terminologie

De nombreux auteurs s'entendent sur la distinction entre la lexicologie et la terminologie ; pour certains la terminologie fait partie de la lexicologie, alors pour d'autres il s'agit de disciplines différentes.

L'analyse comparative de la lexicologie et de la terminologie nous aide à bien distinguer : D'un côté des caractéristiques communes (les deux s'occupent des mots, ils ont comme premier objectif : l'élaboration de dictionnaires et les deux possèdent un volet théorique et un volet appliqué). Et d'un autre côté des caractéristiques divergentes, selon CABRE¹⁶ on peut distinguer quatre :

a- Le domaine d'étude

La lexicologie s'occupe de l'analyse et de la description de la compétence lexicale du locuteur. Elle suppose que tout locuteur connaît une liste de mots (qui lui permet d'échanger des informations avec d'autres locuteurs de la même langue), un ensemble de données linguistiques et encyclopédiques sur chaque mot (qui explique qu'il les utilise à bon exient, de façon précise et adéquate dans chaque situation de communication).

Or, si la lexicologie s'occupe de tout l'ensemble des mots que connaît le locuteur, la terminologie ne s'occupe que des mots appartenant soit à un domaine de spécialité (comme la physique, la chimie, l'anthropologie ou le dessin artistique), soit à un secteur professionnel (comme le commerce, l'industrie, les sports).

¹⁵ Maria Teresa CABRE, « La terminologie : théorie, méthode et applications », Ottawa/Paris: presses de l'Université d'Ottawa / ARMAND COLIN, 1998, p.29.

¹⁶ Maria Teresa CABRE, *ibid.*, p.74

b- L'unité de base

La lexicologie s'occupe de l'étude des mots .la terminologie de l'étude des termes. « Terme » et « mot » sont des unités tantôt identiques, tantôt divergentes.

Un mot est une unité décrite par un ensemble de caractéristiques linguistiques systématiques ayant la propriété de se référer à un élément de la réalité. Un terme est une unité dont les caractéristiques linguistiques sont semblables à celles du mot, mais qui est employée dans un domaine spécialisé. De ce point de vue, un mot qui fait partie d'une spécialité est un terme.

a- Les objectifs

La terminologie et la lexicologie peuvent se distinguer aussi par les objectifs qu'elles poursuivent. Ainsi, la lexicologie, considéré du point de vue de la linguistique théorique, s'occupe de mots dans le but de justifier la compétence lexicale des locuteurs .la terminologie, elle s'occupe des termes pour bien circonscrire la notion.

L'objet essentiel de la lexicologie théorique est la description des connaissances qu'ont les locuteurs des mots, qui vise à mieux expliquer leurs comportements lexicaux et ce qu'ils doivent savoir sur les mots pour pouvoir s'exprimer comme ils le font.

Contrairement à la lexicologie, la terminologie ne prétend pas fournir une explication des termes selon les principes de la linguistique des spécialistes ; elle cherche seulement à proposer des éléments théoriques et des principes qui régissent le dépouillement, la sélection et le classement des termes propres des domaines de spécialité dans le but de les normaliser.

b- La méthode de travail

En définitive ,les différentes méthodes de travail qu'emploient l'une et l'autre discipline permettent aussi d'établir des différences entre la lexicologie et la terminologie .la lexicologie travaille à partir d'hypothèses théoriques ,qu'elle réfute ou qu'elle valide grâce à des analyses de cas qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la production des locuteurs .la terminologie ,quand à elle ,n'explique pas le comportement ,mais , mais recherche des dénominations pour des cas comportement,mais recherche des dénominations pour des cas conceptuelles préalablement établies.

La terminologie diffère de la lexicologie, elle ne s'occupe pas de la langue générale, mais elle s'occupe de différents domaines spécialisés .on peut en déduire que la

terminologie s'intéresse exclusivement à la langue de spécialités disent et écrivent, entendent pour réaliser la communication de spécialité : entretiens, discours, conférences, débats, réunions, lettres, procès verbaux, documents de travail, publications scientifiques et techniques diverses¹⁷.

4-La langue de spécialité

De nombreuses études ont été menées sur la langue de spécialité (LSP) où les chercheurs n'étant pas toujours d'accord sur la signification à donner à ce concept en l'abondant de points de vue très différents.

À l'aide de certains auteurs qui se sont penchés sur la question, nous devons définir la langue de spécialité.

Selon Maria Teresa CABRE : les langues de spécialité sont :

« Les instruments de base de la communication entre spécialistes .La terminologie est l'aspect le plus important qui différencie non seulement les langues de spécialité de la langue générale mais également les différentes langues de spécialité »¹⁸.

La terminologie est la base de la communication entre spécialistes ; elle leurs permet d'échanger des connaissances sur un domaine. Donc, si on veut communiquer comme de vrai spécialiste, il faut qu'on apprenne la terminologie de notre domaine.

Hoffman ajoute « par langue de spécialité (LSP) nous entendons un ensemble complet de phénomènes linguistiques qui se produisent dans une sphère précise de communication et sont limités par des sujets, des intentions et des conditions spécifiques »¹⁹

Hoffman déclare que pour déterminer la spécificité des langues de spécialité, il faut recourir aux éléments extralinguistiques et communicationnels. Ces derniers se réfèrent au contexte dans lequel ces langues s'emploient, au sujet qu'elles véhiculent, aux intentions et aux conditions qui prévalent dans la communication spécialisée.

¹⁷ Rostislav KOCOUREK, « La langue française de la technique et de la science », Paris : La Documentation française, 1982, p 21.

⁸ Maria Teresa CABRE, « La terminologie : théorie, méthode et applications », Ottawa/Paris: presses de l'Université d'Ottawa /ARMAND COLIN, 1998, p. 90

¹⁹Lothar HOFFMANN, «Towards a theory of LSP.Elements of a methodology of LSP Analysis», Fachsprache, vol.1.n°1-2, p.16, Cité dans: Maria Teresa CABRE, ibid, p118.

Une autre position c'est celle de Rondeau qui a pu définir les langues de spécialité comme de simples variantes lexicales de la langue générale.

« Il faut noter que les expressions « langue de spécialité » (langue spécialisée) et « langue commune » (LC) ne recouvrent qu'un sous-ensemble de la langue, celui des lexèmes »²⁰

Cette position est soutenue par la majorité des linguistes qui réclament de la linguistique théorique ou descriptive citant Mounin et Quemada.

Pour Mounin « au sens propre il n'existe pas de langue du droit en soit mais seulement à l'intérieur de la langue française, un vocabulaire du droit, et sans doute quelques tours syntaxiques spécifiques »²¹.

Dans le même sens et d'après Quemada : « La linguistique descriptive [.....] Condamne les désignations de « langue » technique et scientifique qui sont également impropres. Il convient plutôt de parler de « vocabulaire » s'agissant d'emplois particuliers du français et de ses variétés qui font appel, pour la prononciation, la morphologie et la syntaxe, au fonds de la langue commune ,caractère à partir duquel notre analyse établit des rapports fonctionnels mais non hiérarchisés »²².

Une autre définition défendue par Varantola : « les langues de spécialité sont des systèmes sémiotiques complexes et semi-autonomes basés sur la langue générale, dont elles sont issues Leur emploi présuppose une formation particulière et une communication restreinte aux spécialistes du même domaine ou de domaines étroitement apparentés. »²³.

Varantola considère les langues de spécialité comme des sous-ensembles fondamentalement pragmatiques de la langue dans son sens global .la langue de spécialité est souvent considérée comme un sous-ensembles de la langue générale caractérisés

¹⁰GuY RONDEAU, Introduction à la terminologie, 2^e édition, Chicoutimi, 1983, p. 28. Cité dans : CABRE Maria Teresa « La terminologie : théorie, méthode et applications », Ottawa/Paris: presses de l'Université d'Ottawa /ARMAND COLIN, 1998, p119.

²¹Georges MOUNIN, « La linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques», Meta, vol. 24, n° 1, 1979, p. 13. Cité dans : CABRE Maria Teresa, ibid., p.119

²² Bernard QUEMADA, «Technique et langage, Paris : Gallimard, 1978, p.1153. Cité dans: CABRE Maria Teresa, ibid, p.119.

²³Krista VARANTOLA, «Special language and general language: Linguistic and Didactic Aspects », ALSSED-Newsletter, vol. 9, n° 2(23), 1986, p. 11. Cité dans Ottawa/Paris: presses de l'Université d'Ottawa/ARMAND COLIN, 1998, p. 120.

pragmatiquement par trois variables : le sujet, les utilisateurs et les situations de communication.

L'appellation "langue de spécialité" ne désigne pas une langue à part, mais une terminologie, une syntaxe et une organisation discursive qui visent la non ambiguïté de la communication dans un domaine particulier²⁴. C'est une langue qui comporte ses propres caractéristiques. Et dans ce qui suit nous citons l'une de ses caractéristiques les plus fréquentes.

Le lexique est l'un des aspects les plus marquants des langues de spécialité. Il est toujours en mouvements et s'enrichit rapidement soit par la création de nouveaux mots liés à l'apparition de nouvelles réalités ou par un autre procédé qui est très fréquent dans les langues de spécialité c'est l'emprunt aux langues étrangères.

²⁴ <http://www.initem.net>

La langue a été comparée par beaucoup de linguistes à un arbre, qui perd des branches mortes, se ramifie, se renouvelle. Ainsi les mots d'une langue, apparaissent, vivent et meurent. Donc, la langue n'est pas une entité figée et fixe, elle est toujours en mouvement c'est ce qui montre sa vitalité en suivant l'évolution du monde car une langue qui n'évolue pas est une langue morte. C'est ce que affirme Louis Deroy²⁵ « Les langues qui vieillissent et qui finissent par mourir ce sont celles qui n'évoluent plus ».

Le français est comme la plupart des langues a perdu un grand nombre de mots et a reçu d'un autre côté beaucoup de mots nouveaux. Ces derniers sont créés à partir du français ou empruntés aux langues étrangères.

Et dans notre présente étude, nous allons décrire l'un des moyens d'enrichissement que possède la langue française pour répondre à l'obligation de nommer les réalités nouvelles ; c'est l'emprunt linguistique.

5-L'emprunt linguistique

5-1-Définition de l'emprunt linguistique

L'emprunt est avant tout un phénomène social, il forme des relations courantes entre les langues ainsi que les relations politiques, commerciales ou économiques entre deux pays. Il concerne toutes les langues en contact du fait de l'échange qui existe entre elles. M. Pergnier explique le contact de langues: « Deux langues sont en contact lorsqu'un locuteur (ou un ensemble de locuteurs) est amené à faire un usage simultané des deux langues dans des conditions données »²⁶ Donc, on peut dire que l'emprunt est le résultat d'un contact de langues.

Le phénomène d'emprunt n'est pas nouveau dans la langue française, il a été l'objet d'étude de plusieurs linguistes, citons ; Louis Deroy qui lui a consacré toute une thèse et Fathi Nasser sans oublier A.Maillet et d'autres ...etc. De ce fait plusieurs définitions ont été données à ce concept, nous en citons quelques-unes :

²⁵ Louis DEROY, « La néologie », La banque des mots, Presse universitaire de France, 1971, p.06

²⁶ Maurice PERGNIER, « Les anglicismes », Presse universitaire de France, 1^{re} édition, Paris : PUF, 1989, p. 23

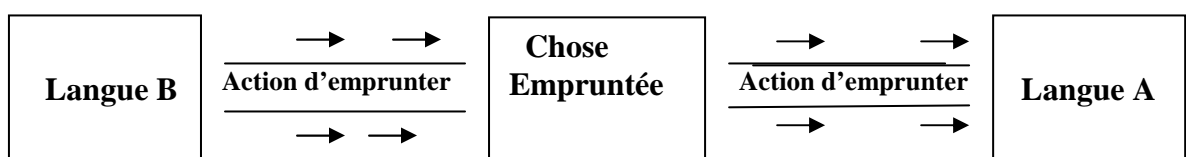
Selon Louis Guilbert, l'emprunt est défini comme :

« Un phénomène linguistique dont l'étude va de pair avec l'histoire de la formation d'une langue. Aucun peuple (...) n'a pu développer une culture entièrement autochtone, à l'abri de tout contact avec d'autres peuples, qu'il s'agisse de guerres ou de relations économiques, si bien que, nécessairement, sa langue s'est trouvée en rapport avec une ou d'autres langues, et en a reçu une influence quelconque, si minime soit-elle. »²⁷.

Il fait partie des procédés par lesquels on enrichit le lexique d'une langue en adoptant intégralement ou partiellement une unité ou un trait linguistique d'une autre langue.

Jean Dubois, dans le Dictionnaire de linguistique définit l'emprunt comme étant le résultat d'un échange ou transfert linguistique entre deux parlars ou deux langues distincts qui sont en contact.

« il y a emprunt linguistique quand un parler « A » utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler « B » et que « A » ne possédait pas ; l'unité ou les traits empruntés sont eux-mêmes appelés emprunts.»¹²⁸. C'est ce qu'on peut résumer dans le schéma suivant :



- Schéma II²⁹ -

²⁷ Louis GUILBERT, La créativité lexicale, Paris : Larousse, 1975, p.89

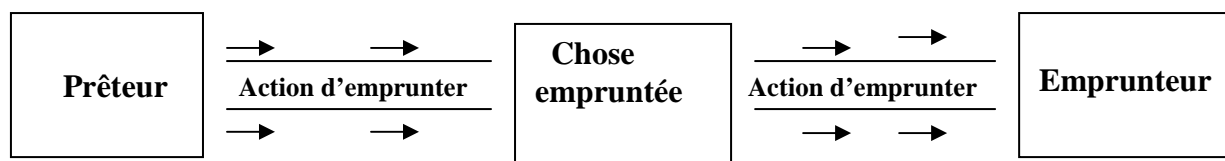
²⁸ Jean Dubois et al, Dictionnaire de linguistique, Paris : librairie Larousse, 1973, p. 188

²⁹ Joseph OURFAHLI (2007), « Analyse comparée des emprunts informatiques dans la langue française et arabe », Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magistère en Linguistique sous la direction de Jihad SALLOOM, Université d'Alep.

Jean Dubois³⁰ le considère également comme étant le résultat d'un acte volontaire de la part du locuteur.

Une autre définition paraît plus pertinente que celle de Dubois et al, c'est celle qu'a traduit Deroy¹⁸ à Vittore Pisani « L'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté ». Donc l'emprunt ne se limite pas au mot, il est représenté par toute forme d'expression reçue d'une autre langue « quand un groupe d'hommes parlant une langue définie se trouve en relations avec un autre groupe utilisant une langue distincte, il arrive presque toujours que des mots, des éléments grammaticaux, des significations s'introduisent d'un parler dans l'autre. »³¹.

Deroy³² nous présente une autre définition de l'emprunt, pour lui le mot emprunt correspond à deux sens différents, il signifie en même temps « chose empruntée » et « action d'emprunter ». Cette dernière est rendue possible par l'entrée en contact de deux groupes linguistiques. Et il ajoute qu'« il est inexact [...] d'appeler emprunt un élément dont le prêteur n'est pas plus dépourvu après qu'avant et que l'emprunteur n'a ni l'obligation ni l'intention de restituer »³³. Le schéma suivant résume d'une façon écrite et simple, une forme matérielle du concept « emprunt » selon la conception de Deroy.



-Schéma I³⁴-

Ce qui est à remarquer de ce schéma, c'est qu'il existe quatre éléments essentiels : l'action de ce que l'on emprunte ; la chose empruntée ; le prêteur et l'emprunteur. Donc il

³⁰ Jean Dubois et al, dictionnaire de linguistique, Paris : librairie Larousse, 1973, p 188

³¹ Louis Deroy, « L'emprunt linguistique ». Paris : Les belles lettres, 1956, p. 18

³² Louis Deroy, ibid, p.18.

³³ Louis Deroy, ibid, p.18.

³⁴ Joseph OURFAHLI (2007), « Analyse comparée des emprunts informatiques dans la langue française et arabe », Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magistère en Linguistique sous la direction de Jihad SALLOOM, Université d'Alep.

s'agit de deux langues en contact, l'une considérée comme « emprunteuse », tandis que l'autre paraît « prêteuse ».

La définition que Gaston Paris nous a présentée, relativement longue et compliquée, révèle sans doute l'ensemble des éléments sur lesquels se base le phénomène en question. Il considère que les « emprunts [...] que fait un peuple soit à des langues mortes soit aux idiomes de ses voisins témoignent à la fois des lacunes qui existaient dans son vocabulaire et de sa capacité à accueillir de nouvelles idées ou de nouveaux éléments de culture : ils attestent en même temps, l'influence exercée sur ce peuple, soit par l'instruction qu'il acquiert, soit par le commerce plus ou moins amical des étrangers avec lesquels il se trouve en rapport »³⁵

D'autres linguistes ont trouvé dans l'emprunt linguistique une autre définition : Georges Motore le considère en tant qu'un « néologisme » qu'il définit ainsi « acceptation nouvelle introduite dans le vocabulaire d'une langue à une époque déterminée »³⁶.

Contrairement aux linguistes puristes, Gaston Waringhien prend l'emprunt pour « une formule normale de l'évolution des langues et rien ne saurait l'entraver ni même le freiner, ni les moues de goûtées des puristes ni les sourcils froncés des potentats »³⁷.

5-2-Histoire des emprunts linguistiques dans la langue française

On observe souvent que les langues ne peuvent se suffire à elles-mêmes, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent répondre à tous les besoins de communication de leurs utilisateurs sans emprunter à d'autres langues³⁸. Il en est ainsi pour le français, au cours de l'histoire de son évolution elle a emprunté beaucoup de mots aux langues classiques et à toutes les langues avec lesquelles elle a été en contact.

³⁵ Nacer FATHI, *Emprunts lexicologiques : du français à l'arabe des origines jusqu'à la fin du XIX^e s.*, Paris, 1966, p.18. Cité dans la thèse : « Analyse comparée des emprunts informatiques dans la langue française et arabe » présenté par Joseph OURFAHLI (2007) Université d'Alep.

³⁶ Nacer FATHI, *ibid*, p.17. Cité dans la thèse : « Analyse comparée des emprunts informatiques dans la langue française et arabe » présenté par Joseph OURFAHLI (2007) Université d'Alep.

³⁷ Nacer FATHI, *ibid*, p.18.

³⁸ Christiane LOUBIER, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal : Office québécois de la langue française, 2011.

Le Latin et le Grec

Le français a emprunté un très grand nombre de mots directement au latin, ces emprunts constituent la plus grande partie du vocabulaire savant du français. Ils ont été adoptés dès le Moyen Âge et n'ont jamais cessé d'être introduits au fur et à mesure des besoins.

Citons aussi les emprunts au grec qui jusqu'à la Renaissance, n'a donné des mots au français que par l'intermédiaire du latin « du grec ancien, une série de mots nous sont venus par le canal du latin »³⁹.

Mais à partir du XIV^e siècle le français a pu emprunter au grec et il est devenu la source des termes des domaines scientifiques et techniques.

L'Italien

L'italien a apporté un grand nombre de mots au français. Les premiers emprunts se sont produits au début du XVI^e siècle grâce aux relations commerciales diplomatiques et militaires qui ont commencé à s'intensifier entre les deux pays⁴⁰. Mais c'est surtout à l'époque de la prédominance culturelle de l'Italie (Renaissance italienne) que l'italien a eu la plus forte influence, citant des termes comme : *arcade, artisan, balcon, façade, médaille, mosaïque...*

Au 17^e siècle, l'Italie a perdu sa prédominance culturelle, mais elle a gardé, aux yeux des français, assez de prestige dans le domaine de l'art et de l'ornementation pour qu'ils aient emprunté alors : *archivolte, cascade, costume, coupole, esquisse, filigrane, fresque, fronton, paravent, pastel, ressaut et salon*⁴¹.

Depuis le 19^e siècle, les emprunts à l'italien se sont faits plus rares : rappelons, par exemples : *brio, fantoche, fiasco, fioriture, flemme, impresario, libretto, maestro, malaria*⁴².

L'Espagnol

L'espagnol a également fourni de nombreux termes au français. Cette langue avait déjà joué un rôle dans les anciennes chansons de geste, mais ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle que le français a accueilli un nombre considérable de mots espagnols

³⁹ Louis DEROY, « L'emprunt linguistique », Paris : Les belles lettres, 1956, p. 28.

⁴⁰ Niklas-Salminen AINO, « La lexicologie », Paris : ARMAND COLIN MASSON, 1997, p.51

⁴¹ Louis DEROY, « L'emprunt linguistique », Paris : Les belles lettres, 1956, p.26.

⁴² Louis DEROY, *ibid*, p. 26.

(.....) Il est important de noter ainsi que grâce à l'extension coloniale de l'Espagne au XVI^e siècle, sa langue a servi de véhicule à une quantité de mots d'origine américaine.

Le vocabulaire exotique du français doit aussi au portugais⁴³.

L'Allemand

L'allemand a aussi de son côté exercé ses influences sur le vocabulaire français. Ce sont d'abord des mots de la langue militaire citant : *guerre, guetter...*

Au cours du Moyen Age, l'influence germanique continue de se manifester dans des domaines divers. Voici des vocables du vieux-haut-allemand et du moyen-haut-allemand qui apparaissent alors en ancien français : *agrafer, bouter, brèche, bride, danser, écrevisse, galoper, laid, laie, morne, rider, sala, trompe*⁴⁴.

Le lexique français contient aussi des mots provenant d'autres langues voisines notons ; néerlandais, le hollandais et non voisines telle que l'arabe, l'hébreu et l'occitan, sans oublier les dialectes français et l'argot.

5-3-L'emprunt à l'anglais

La pénétration anglaise a été relativement tardive⁴⁵. Elle n'a pas donné beaucoup avant le XVIII^e siècle. Ce n'est qu'à partir XVIII^e siècle et grâce au développement extraordinaire de l'Angleterre et des Etats-Unis. Surtout avec la naissance et le développement de l'informatique et de l'Internet que commence un recours massif aux emprunts à l'anglais.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle et au début du 20^e, on voit le contact entre les sociétés anglaise et française se développer à un niveau plus populaire qu'auparavant⁴⁶. La langue anglaise a contribué un grand nombre de mots au français. il s'agit de termes relatifs aux domaines : de la mode (*pull-over*), le commerce et les finances (*chèque -marketing...*), la politique (*vote*), les chemins de fer (*rail - tunnel- tramway...*), les sports (*volley-ball – football - tennis ...*), la marine (*steamer*), les spectacles (*jazz - rock - disc-jockey...*), le cinéma (*cameraman - script...*), sans oublier l'informatique et l'Internet

⁴³ Niklas-Salminen AINO, « La lexicologie », Paris : ARMAND COLIN MASSON, 1997, p.51.

⁴⁴ Louis DEROY, « L'emprunt linguistique », Paris : Les belles lettres, 1956, p. 25

⁴⁵ Niklas-Salminen AINO, *ibid*, p. 51

⁴⁶ Louis DEROY, *ibid*, p.324.

(*hardware – software – mail - hacker...*) qui constituent la source la plus importante des emprunts à l'anglais.

Aujourd'hui les emprunts à l'anglais sont les plus intégrés, des emprunts, dans la langue française. Ils se trouvent au premier rang, surtout depuis la seconde moitié du XX^e siècle qui a connu une grande pénétration des termes anglais et américains dans le vocabulaire français. Ça est du sans doute a la puissance économique, les découvertes scientifiques et de la modernité américaines.

5-4-L'emprunt dans le domaine de l'informatique et de l'Internet

Pendant toute son histoire le français a emprunté beaucoup de mot à divers langues étrangères. Les emprunts sont surtout utilisés dans les domaines techniques : les sports, la peinture, la musique et plus récemment l'informatique et l'Internet qui présentent aujourd'hui une part importante dans de nombreuses sociétés modernes ce qui a permis aux termes propres à ce domaine de prendre une place de plus en plus importante dans la langue .Ces termes sont majoritairement des emprunts à d'autres langues ,massivement issus de l'anglais ou de l'anglo-américain .alors pour quelle raison la langue française empreinte -t-elle des mots concernant l'informatique et l'Internet à la langue anglo-américaine ?

a- La raison de l'emprunt linguistique

Comme la vie ne s'arrête jamais, des mots nouveaux sont toujours indispensables pour exprimer les changements qui surviennent les découvertes scientifiques, les progrès industriels, les modifications de la vie sociale...etc. En même temps, il y a des mots qui s'usent, qui perdent de leur force et de leur expressivité et qui finissent par disparaître⁴⁷.

L'emprunt linguistique se justifie toujours par un besoin ou un manque d'un vocabulaire nouveau. C'est ce qu'affirme Deroy : « On n'emprunte raisonnablement que ce dont on manque. L'emprunt se justifie normalement par un besoin. Ce qui le montre bien, c'est qu'entre deux groupes sociaux dont l'un possède sur l'autre une supériorité marquée dans un domaine intellectuel ou matériel, il se crée souvent un véritable courant

⁴⁷ Niklas-Salminen AINO, « La lexicologie », Paris : ARMAND COLIN MASSON, 1997, p.86.

d'emprunts, qui tend à rétablir l'équilibre »⁴⁸. Donc l'usager de la langue française emprunte à l'anglais dans le domaine de l'informatique et de l'Internet un certain nombre de mots afin de répondre à un besoin de ce qui n'existe pas dans sa propre langue.

b-La raison de l'emprunt à l'anglais dans le domaine de l'informatique et l'Internet

Avant tous, il faut signaler que les technologies d'informatique et d'Internet ont pris naissance aux Etats-Unis. Elles ont été importées par plusieurs pays européens citant la France, « C'est au XIX^e siècle que la révolution industrielle et technologique anglo-saxonne s'est répandue sur l'Europe et en particulier sur la France ».⁴⁹ On assiste en même temps à un transfert d'une terminologie informatique élaborée aux Etats-Unis et qui va envahir entièrement plusieurs lexiques de langues « Souvent les mots d'emprunt accompagnent des objets fabriqués à l'étranger, ou désignent des techniques provenant de notions plus civilisées ou plus avancées matériellement »⁵⁰. Cette terminologie transférée s'est développée en anglais, ce qui fait que les sociétés qui ont importé ces technologies adoptent nécessairement la terminologie de l'anglais.

Les besoins de dénomination associés à la diffusion de concepts nouveaux, surtout dans des domaines spécialisés, génèrent dans les sociétés technologiquement et scientifiquement dépendantes une grande quantité de termes provenant d'autres langues, difficiles à éliminer. Le transfert scientifique et technologique entre pays de langues différentes est la cause la plus fréquente d'emprunts terminologiques à la langue dans laquelle le produit ou l'idée originelle a été créée : *cash-flow*, *compact disc*, *intelligentsia*.⁵¹

⁴⁸ Louis DEROY, « L'emprunt linguistique ». Paris : Les belles lettres, 1956, p. 137.

⁴⁹ Pierre GUIRAUD, Les mots étrangers, Que sais-je ? ; n° 1166, 2^{ème} édition. Paris : presse Universitaire de France, 1971, p.83.

⁵⁰ Nacer FATHI, Emprunts lexicologiques : du français à l'arabe des origines jusqu'à la fin du XIX^e s, Paris, 1966, p.18. Cité dans la thèse : « Analyse comparée des emprunts informatiques dans la langue française et arabe » présenté par Joseph OURFAHLI (2007) Université d'Alep.

⁵¹ Maria Teresa CABRE, « La terminologie : théorie, méthode et applications », Ottawa/Paris: presses de l'Université d'Ottawa /ARMAND COLIN, 1998, p. 160.

6-Catégorisation des emprunts à l'anglais

Suivant la catégorisation donnée par MANON PAGEAN dans son mémoire de maîtrise réalisé en 2003 intitulé : « Etude descriptive des emprunts à l'anglais dans le domaine de la biologie cellulaire » et qui relève six catégories d'emprunts :

1-L'emprunt lexical.

2-L'emprunt graphique.

3-L'emprunt sémantique.

4-L'emprunt grammatical.

5-L'emprunt syntaxique.

6-L'emprunt structural.

Cette catégorisation a été le résultat et la synthèse de l'analyse des différentes catégories présentés par des linguistes et des terminologues. Ces derniers ont fait leurs études à partir de corpus ou sans étude de corpus.

1- Catégorisation avec étude de corpus : citant

* Darbelnet (1963,1986) : Dans son ouvrage intitulé : « Regards sur le français actuel » où il relève cinq catégories d'anglicismes (anglicismes orthographiques, typographiques, morphologiques, sémantiques et syntaxiques).

*Colpron (1965) : Dans son mémoire de maîtrise, où il relève huit catégories d'anglicismes (anglicisme phonétique, graphique, morphologique, sémantique, lexical, locutionnel, syntaxiques et structural).

* Haugen (1950) et Chansou (1984) : Chansou a repris et traduit en français les principales catégories de Haugen. Ce dernier dans son article : « The Analysis of Linguistic Borrowing » a présenté trois catégories principales (Loanword, loanblend, Loanshift) qui deviennent après la traduction de Chansou (emprunt intégral, emprunt partiel ou hybride, emprunt remanié).

* Pergnier (1989) : Dans son essai, Les anglicismes : Danger ou enrichissement pour la langue française ? Il dégage quatre catégories principales (les emprunts, les faux amis, les calques et les anglicismes paralinguistiques)

Et enfin, Martel, Cajolet-Laganiere et Langlois (2001). Ces auteurs relèvent quatre catégories principales (emprunt de forme, groupe complexe de type calque, emprunt à l'anglais homographe de forme française, emprunt de sens) et quatre sous catégories.

2- Catégorisation sans étude de corpus : citant

* Dubuc (1992) : Dans son Manuel pratique de terminologie, il présente deux grandes catégories d'emprunt (les emprunts extérieurs, les emprunts intérieurs), parmi les emprunts extérieurs, il ajoute quatre sous-catégories (emprunt intégral et xénismes, calque, emprunt naturalisé, faux emprunt).

* Cabre (1998) : Dans son ouvrage La terminologies : théorie, méthode et applications, elle présente deux catégorie (L'emprunt direct, L'emprunt indirect).

Nous présentons d'une manière schématique dans le tableau qui suit, les différentes catégories d'emprunt présenté par MANON PAGEAN⁵².

⁵² Manon Pageau (2003), « Etude descriptive des emprunts à l'anglais dans le domaine de la biologie cellulaire », Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade maître ès arts en traduction, université de Montréal

Catégories	Sous-catégories	Caractéristiques	Exemples
1-EMPRUNT LEXICAL	1.1.emprunt simple 1.1.1. intégral 1.1.2. assimilé 1.1.3.morphologique 1.2. emprunt locutionnel 1.2.1. intégral 1.2.2. assimilé 1.2.3. partiel 1.2.4. calqué	Emprunt d'une lexie anglaise (simple ou complexe) employée dans le système linguistique français.	
2-EMPRUNT GRAPHIQUE	2.1. abréviation 2.2. orthographe 2.3. graphème 2.4. disposition	Est affaire de convention d'écriture.	
3-EMPRUNT SEMANTIQUE	3.1. faux ami 3.2. calque	Emprunt du sens d'une lexie anglaise attribué à une lexie française.	
4-EMPRUNT GRAMMATICAL	4.1. espèce 4.2. nombre 4.3.catégorie verbale	Regroupe les phénomènes relatifs à l'espèce, au nombre et à la catégorie verbale des lexies empruntées.	
5-EMPRUNT SYNTAXIQUE		Concerne le groupement des unités lexicales et leur régime.	
6-EMPRUNT STRUCTURAL		Concerne l'idiomaticité de la langue.	

Tableau I : catégorisation de MANON PAGEAN.

3-Les catégories des emprunts à l'anglais

Nous nous appuyons sur le point de vue de MANON PAGEAN qui répertorie six catégories d'emprunts :

3-1-L'emprunt lexical

Une unité lexicale importée en entier d'une autre langue dans sa forme originale.

Selon MANON PAGEAN l'emprunt lexical correspond à l'emprunt d'une unité lexicale anglaise employée dans le système linguistique français. Cette unité lexicale peut être simple (formé d'un seul mot) ou locutionnelle, c'est-à-dire complexe (formée de deux ou plusieurs mots).

Par ailleurs, Foudil Chériguen définit l'emprunt lexical comme :

« Une unité de fonctionnement comportant une ou plusieurs parties, toutes susceptibles d'usage syntaxique autonome. Il est mis en morphologie (...) parce que passé dans la langue cible. La base lexicale relève de la langue source. Il y a donc un rapport avec celle-ci (rapport étymologique)... »⁵³

3-2-L'emprunt graphique

MANON PAGEAN regroupe sous la catégorie d'emprunt graphique les phénomènes d'abréviation, d'orthographe et de graphème.

Mais dans notre travail, nous regroupons sous cette catégorie que les signes abrégatifs de terme anglais suite à leur présence.

3-2-1- Les signes abrégatifs

Comme tous les domaines techniques et scientifiques, l'informatique et l'Internet ont recours aux signes abrégatifs et beaucoup plus à la siglaison pour dénommer une bonne partie de ses concepts.

Ce sont des mots composés généralement des initiales de chaque terme constitutif d'une expression usuelle (souvent technique), d'une marque...etc. Et qui vise à abrégier la

⁵³ Foudil CHERIGUEN, « Les procédés de formation du lexique », In Cahiers de lexicologie, n°55, 1988.

longueur d'un discours ou d'un écrit. De façon générale « toute forme réduite graphiquement mettant en jeu des parties de termes simples ou complexes ». ⁵⁴

a- L'abréviation

Signe abrégatif résultant de la réduction d'un mot ou d'un groupe de mots à certains de ses lettres, ne donnant lieu ni à une prononciation syllabique, ni à une prononciation alphabétique.

Elle consiste à exprimer une unité linguistique par un signifiant qui est tronqué d'un ou plusieurs éléments conserve le signifié de l'unité de départ ⁵⁵.

Selon Aino Niklas-Salminen ⁵⁶ elle peut se présenter sous des formes différentes :

a- Quand un objet, un être ou un processus sont désignés par une fusion de deux ou plusieurs unités lexicales, l'usage tend à réduire cet ensemble trop encombrant à son terme le plus caractéristique :

Générale au lieu de répétition générale.

Quotidien au lieu de journal quotidien.

Hebdomadaire au lieu de périodique hebdomadaire.

Pull au lieu de pull-over.

Métropolitain au lieu de chemin de fer métropolitain.

Les abréviations touchent souvent des mots composés savants :

Cinéma ou ciné pour cinématographie.

Photo pour photographie

Stylo pour stylographie.

Polio pour poliomyélite.

Micro pour microphone.

b- Les unités lexicales graphiquement ininterrompues trop longues (souvent à partir de trois syllabes) donnent également lieu à des phénomènes de troncature :

⁵⁴ COLLET Tanja, La réduction des unités terminologiques complexes de type syntagmatique, Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 2000.

⁵⁵ Niklas-Salminen AINO, « La lexicologie », Paris : ARMAND COLIN MASSON, 1997, p. 79.

⁵⁶ Niklas-Salminen AINO, *ibid*, p.79.

Metro pour métropolitain.

Fac pour faculté.

Prof pour professeur.

Bac pour baccalauréat.

Imper pour imperméable.

c- La langue écrite utilise fréquemment des abréviations qui réduisent un mot à une ou plusieurs lettres(s) :

M pour Monsieur.

Mme pour Madame.

Dr pour Docteur.

F pour franc(s).

P pour pays.

Mgr pour Monseigneur.

En générale les abréviations sont formées par la réduction des dernières syllabes du mot, tandis que la réduction de la partie initiale du mot est plus rare.

Des exemples tirés de notre corpus :

● **Dev** = abréviation de **device** : le périphérique.

● **Ctrl** = abréviation de **control** : la touche de commutation qui se trouve en deux exemplaires sur le clavier aux extrémités droites et gauches de la rangée du bas.

● **Hard** = abréviation de **hardware**: le matériel informatique.

b-La siglaison

Consiste à abréger une suite de mots qui forme une unité sémantique en la suite des initiales des mots qui la composent ; chacun des mots est ainsi réduit à son initiale⁵⁷ en formant des sigles.

Les sigles sont des signes abréviatifs formés par la réunion des lettres, généralement initiales ou finales des mots composant des unités lexicales complexes, auxquels peuvent s'ajouter des chiffres (**DDR3, DS3, IPV4, W3C**).

⁵⁷ Marie-Françoise MORTUREUX, « La lexicologie entre langue et discours », Paris : Armand Colin/VUEF, 2001, p 54.

Ils désignent des organisations administratives, politiques, syndicales, étatiques, internationales,...etc. En outre, particulièrement tous les domaines d'activités possèdent leurs sigles.⁵⁸

Les sigles s'écrivent en lettres capitales sans points abrégatifs, mais ils peuvent être écrits avec trait d'union ou une barre oblique entre les lettres. Et en ce qui concerne la prononciation, on peut constater qu'un certain nombre d'entre eux se prononcent comme lorsqu'on récite l'alphabet :

- **ADSL** [adeesɛl]: **A**symmetrical **D**igital **S**ubscriber **L**ine
- **PC** [pese]: **P**ersonal **C**omputer.
- **AS** [aɛs]: **A**pplication **S**oftware.
- **DVB-C** [devebece]: **D**igital **V**ideo **B**roadcasting-**C**.

***La raison de la siglaison**

Dans le monde moderne l'économie du temps et de l'espace devient une préoccupation sérieuse dans tous les domaines.

Pour ÉVA KELEMEN⁵⁹ les raisons de la siglaison sont :

- a- Economie de temps et de l'espace dans certains textes écrits (notamment dans les petites annonces, texte journalistiques ou publicitaire).prenant l'exemples de CV (curriculum vitae) et CD (compact disc).
- b- Lourdeur et longueur de formation de noms de certains établissements et institutions.
- c- Besoin d'une communication rapide et efficace entre experts ou individus appartenant au même groupe socio-professionnel.

Des exemples tirés de notre corpus :

- **DVB = Digital Video Broadcasting.**

⁴⁸ Niklas-Salminen AINO, « La lexicologie », Paris : ARMAND COLIN MASSON, 1997, p. 81.

⁵⁹ Éva KELEMEN, « les procédés de siglaison dans le français contemporain », Revue d'étude française, HONGRI : université de Budapest, 1996, p. 53.

- **ADS** = **A**udio **B**it **S**tream.
- **PHP** = **P**ersonal **H**ome **P**age.

c- L'acronymie

On parle d'acronymie, lorsque au lieu de réunir les lettres initiales des mots composant des unités lexicales complexes, on combine la première syllabe ou les premières lettres de chacun des termes de la formation abrégée : Sobodi (=société bordelaise de diffusion), Fortran (= ang. formula translation).⁶⁰

Les acronymes sont des signes abrégatifs qui s'écrivent généralement en lettres capitales, sans point abrégatif ni trait d'union et sans accent également. L'acronyme s'écrit en lettres minuscules lorsqu'il est devenu un nom commun comme (sida) qui a été formé (en 1982) à partir des initiales de la (synopsie **S**yndrome d'**I**mmuno**D**éficiency **A**cquise). On les prononce comme s'il s'agissait d'un mot normal.

Des exemples tirés de notre corpus :

- **RAM** = **R**andom **A**ccess **M**emory.
- **APPLE** = **A**rrogance **P**roduces **P**rofiles **L**osing **E**ntity

Les sigles et les acronymes offrent des possibilités infinies pour baptiser de nouveaux organismes, de nouveaux produits ; ils leur assurent un nom qui cumule les avantages de la motivation (celle de la séquence de base, à sens plus ou moins compositionnel) et de la lexicalisation par conformité aux modèles répandus.⁶¹

d- Le symbole

Outre les trois signes abrégatifs (l'abréviation, la siglaison, l'acronymie), il existe une autre manière de réduction des termes ce sont les symboles :

« signe conventionnel constitué par une lettre (*h*, heure), un groupe de lettres (*km*, kilomètre), un groupe de lettres et de chiffres (*H₂O*, symbole chimique), un signe (\$,

⁶⁰ Niklas-Salminen AINO, « La lexicologie », Paris : ARMAND COLIN MASSON, 1997, p.82.

⁶¹ Marie-Françoise MORTUREUX, « La lexicologie entre langue et discours », Paris : Armand Colin/VUEF, 2001, p.54

dollar), un pictogramme (un schéma de punaise (*pin*) indiquant une note). Le symbole, indépendamment des frontières linguistiques, sert à désigner de façon très concise, un être, une chose, une grandeur, une réalité. [Ils] s'emploient principalement dans les domaines scientifiques et techniques : symboles chimiques, mathématiques, symboles des unités monétaires, des unités de mesure »⁶².

Le domaine de l'informatique et de l'Internet a également recours à des symboles pour désigner quelques éléments. Ils désignent dans la plupart ; des unités de mesure. Voici quelques exemples tirés de notre corpus :

- **Go** : Giga-octet : unité de mesure qui représente un peu plus de un milliard d'octets.
- **MHz** : Mégahertz: couramment utilise comme mesure de la vitesse du hardware. Il représente un million d'hertz.
- **To**: Tera-octet: représente environ mille milliard d'octets

3-3-L'emprunt sémantique

En général on peut dire que l'emprunt sémantique consiste à implanter de nouveaux signifiés sur des signifiants existant déjà dans la langue qui emprunte. C'est-à-dire emprunter uniquement le sens d'un mot étranger et de l'ajouter aux sens d'un mot existant.

Et dans le cas de l'emprunt sémantique à l'anglais, MANON PAGEAN le définit comme étant l'emprunt du sens d'une unité lexicale anglaise attribué à une unité lexicale française. C'est-à-dire donner un sens anglais à une forme déjà existante en français. En voici quelques exemples de termes informatiques résultant d'emprunt sémantique : **fenêtre** de l'anglais **window** et **programme** de l'anglais **program**...etc.

L'emprunt sémantique est difficile à repérer, il est à peine perçu parce que les deux sens ; celui imposé à partir de l'anglais et l'autre du français sont très proche. C'est ce qu'affirme Humbley qui a traité le sujet de l'emprunt sémantique sur des unités nominales en informatique.

⁶² De Villers (M-E) 2001, multidictionnaire de la langue française version électronique, Québec Amérique, version 1.0.

« Ces emprunts sont invisibles parce que le nouveau sens, imposé à partir de l'anglais, est déjà très proche du sens français, et cette extension semble aller de soi. Quoi de plus normal, par exemple que d'appeler **filtre** le dispositif qui permet d'éliminer des données parasites, mais le français aurait-il trouvé cette solution si l'anglais n'employait déjà **filtrer** ? »⁶³.

3-4-L'emprunt grammatical

Cette catégorie regroupe les phénomènes relatifs à l'espèce, au nombre et à la catégorie verbale des lexies empruntées.

3-5-L'emprunt syntaxique

Emprunt par reproduction de certaine forme d'agencement fonctionnel de la chaîne parlée étrangère. Cet emprunt se traduit en langue preneuse par des modifications syntaxiques⁶⁴

L'emprunt syntaxique est un emprunt d'une structure syntaxique étrangère. Cet emprunt touche la construction des phrases. Exemples : calques de groupes verbaux (rencontrer des dépenses, partir une entreprise), influence de l'anglais sur le choix de la préposition (être sur l'avion, passer sur le feu rouge) ou de la conjonction (insister que). Le fait de calquer l'ordre des mots sur celui de l'anglais est également un type d'emprunt syntaxique. Par exemple, un court trois semaines, au lieu de trois courtes semaines, est une structure anglaise⁶⁵.

3-6-L'emprunt structural

L'emprunts structural consiste à introduire, de façon plus ou moins fidèle, la structure originale dans la langue emprunteuse

⁶³ John HUMBLEY, « L'emprunt sémantique dans la terminologie de L'informatique », *Meta*, vol. 32, n°3, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, p.322.

⁶⁴ Mémoire en line, http://www.memoireonline.com/03/07/402/m_modes-moyens-formation-termes-biochimiques5.html#toc90

⁶⁵ Christiane LOUBIER, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal : Office québécois de la langue française, 2011.

CHAPITRE III

Chapitre III

Analyse et validation des résultats

Dans cette étape, nous allons présenter les résultats de notre recherche. D'abord, d'une manière générale et ensuite d'une manière détaillée.

L'un des buts de notre travail est de décrire et d'évaluer la présence et la fréquence des emprunts à l'anglais dans la presse algérienne spécialisée. Ensuite de présenter les catégories de ces derniers.

Analyse des résultats

Le corpus analysé présente un total de **409** emprunts à l'anglais. Les attestations de ces mots dans le corpus sont de **2106**. Ils sont présentés sous forme de tableaux en **Annexes**. On a exclu de notre corpus les marques déposés et quelques noms propres sauf dans le cas des sigles.

Nous imputons à chaque terme ou groupe de termes leur nombre d'occurrences en tenant compte des variantes flexionnelles suivantes : le genre et le nombre sont ajoutés (ex. *hacker/hackers*).

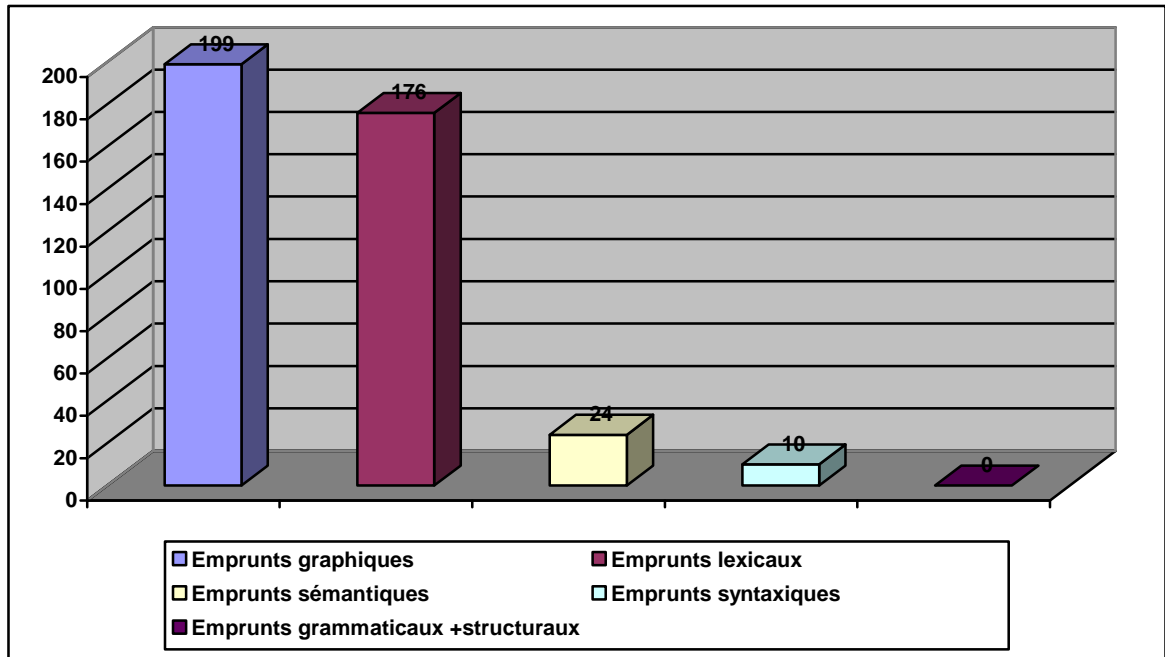
Les emprunts de notre corpus peuvent être répartis en six catégories. Le tableau suivant présente le nombre des emprunts de chaque catégorie et le nombre de leurs attestations.

Catégorie d'emprunt	Nombre d'emprunts	Nombre d'attestations
Emprunts graphiques.	199	831
Emprunts lexicaux.	176	748
Emprunts sémantiques.	24	517
Emprunts syntaxiques.	10	10
Emprunts grammaticaux + emprunts structuraux.	00	00

Tableau 1. La répartition des emprunts par catégorie

Ce qui présente en pourcentage :

- Les emprunts graphiques : **48,65 %**.
- Les emprunts lexicaux : **43 %**.
- Les emprunts sémantiques : **05,9 %**
- Les emprunts syntaxiques : **02,45 %**
- Les emprunts grammaticaux et structuraux : **0 %**



Graphique 1 : Nombre des emprunts par catégorie

Les catégories des emprunts à l'anglais

1- Les emprunts graphiques

Nous regroupons sous cette catégorie les signes abrégatifs .Et dans notre corpus nous avons relevée 199 signes abrégatifs (**en annexes**), que nous avons catégorisés en quatre catégories (les abréviations, les sigles, les acronymes et les symboles). Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant :

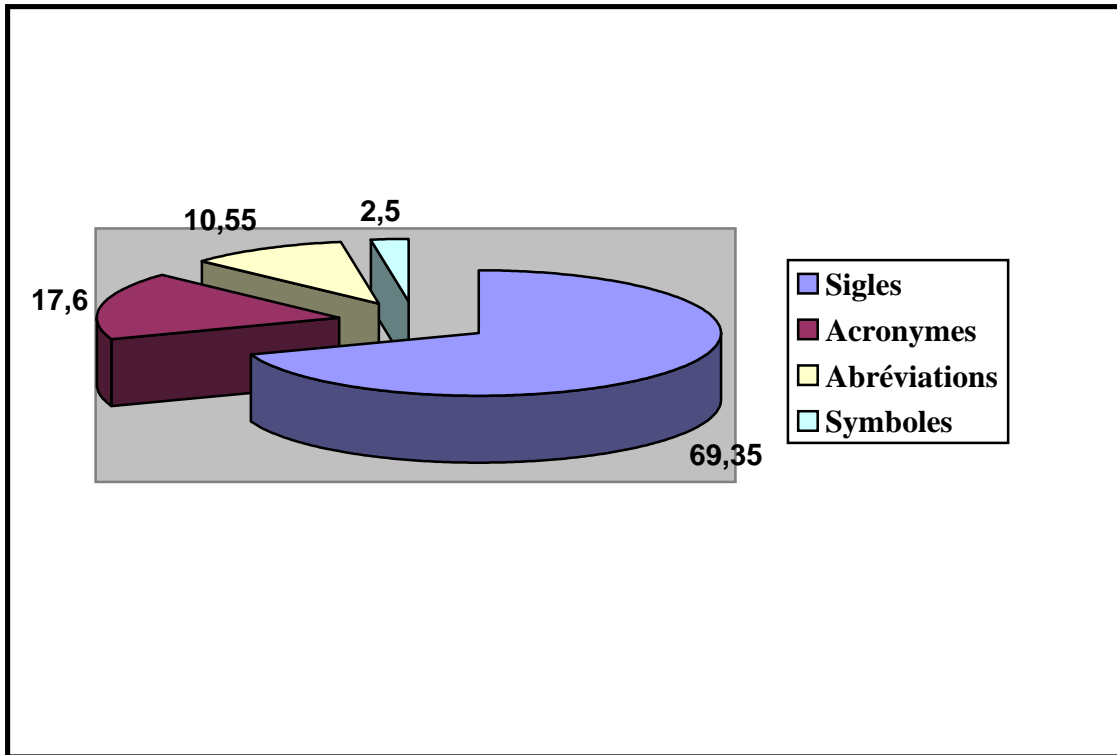
Signes abrégatifs	Nombre d'occurrences	Nombre d'attestation
abréviations	21	68
sigles	138	608
acronymes	35	143
symboles	05	17

Tableau 2 : catégories des signes abrégatifs.

Ce qui donne les proportions suivantes :

- Les sigles : **69,35 %.**
- Les acronymes : **17,6 %.**
- Les abréviations : **10,55 %.**
- Les symboles : **02.5 %.**

Le nombre d'emprunt de chaque sous-catégorie d'emprunts graphiques est présenté dans le graphique en-dessous.



Graphique 2 : Pourcentage des sous-catégories des emprunts graphiques.

1-1- Les abréviations

Nous avons relevé de notre corpus **21** abréviations anglaises (nous avons exclu tous les abréviations françaises) avec **68** attestations. Mais il existe quelques unes qui font partis des deux langues française et anglaise par exemples : **Admin** = **Administr**ator/**administr**ateur, **Cam** = **camera**/**caméra**.

En voici la liste des abréviations relevées de notre corpus (voir aussi l'**Annexe I** dans laquelle nous avons ajouté les unités abrégées en entier).

Admin	FW	Iphone	wiki	dev
Cam	Gmail	L3	X	
Ctrl	E-mail	Soft	X86	
EB	E-book	OS X	XOR	
E-gov	High Tech	PA	hard	

La majorité de ces abréviations sont formés par la réduction des dernières syllabes (**hard = hardware, soft = software, Pa = panama, dev = device**), d'autres mots composés sont formés par la réduction des dernières syllabes du premier mots en gardant le deuxièmes mots en entier (**E-mail = electronic-mail, e-book = electronic-book, Iphone = Internet phone, E-gov = electronic-governance**) ou le contraire le deuxième mot est réduit tandis que le premier est gardé tel qu'il est (**High Tech = High Technology**). Il existe même des abréviations où il s'est ajouté des chiffres (**L3, X86**).

1-2-Les sigles

Dans notre corpus d'analyse les sigles sont beaucoup plus répandus. Elles représentent la majorité des emprunts graphiques avec un nombre de **138** sigles. Ces derniers peuvent être catégorisés selon deux critères :

1-2-1- La catégorisation des sigles

Dans le domaine de l'informatique et de l'Internet, les sigles peuvent être catégorisés selon trois critères :

1-2-1-1-Catégorisation des sigles selon la langue de leur séquence développée

138 sigles représente le nombre total des sigles (**Annexe III**), parmi eux **130** sigles anglais dont la séquence développée est anglaise par exemples :

- **APS = Advanced Photo System.**
- **PHP= Personal Home Page.**

Deux sont des sigles identiques en français et en anglais par exemples :

- **CC** qui signifie *Carbon Copy* en anglais et *Copie Carbone* en français
- **DVD = Digital Versatil Disk** en anglais et *Disque Vidéo Digital* en français.

Dernièrement 06 sigles sont incertains dont la séquence développée est introuvable .Nous avons exclu tous les sigles français et qui correspondant à une séquence développée française.

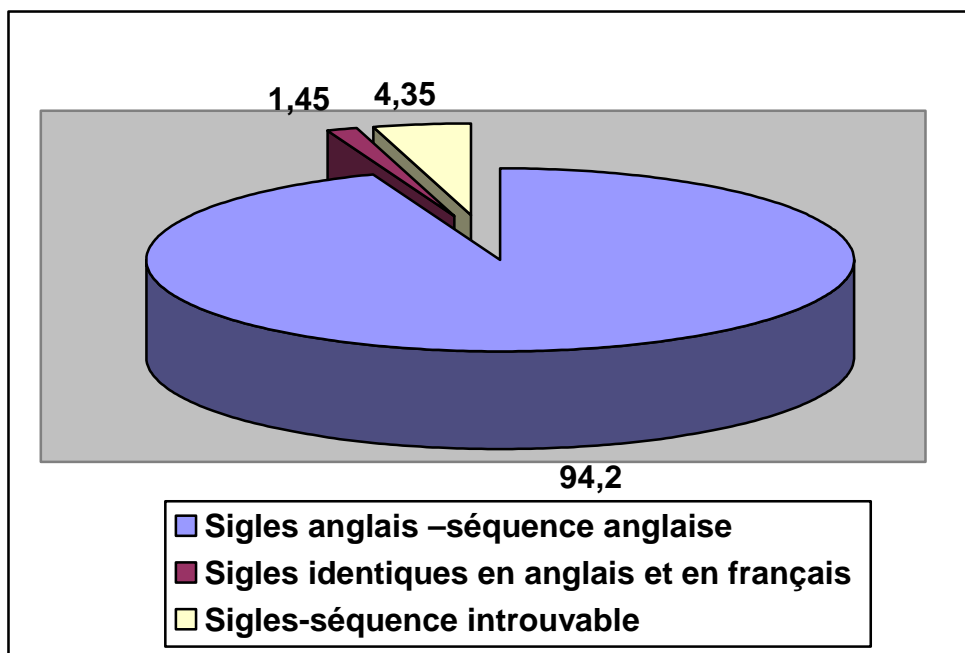
Le tableau suivant montre le nombre des sigles et de leur attestation dans notre corpus.

	Nombre de sigles	Nombre d'attestations
Sigles anglais –séquence anglaise.	130	572
Sigles identiques en anglais et en français.	02	16
Sigles-séquence introuvable	06	22

Tableau3 : catégorisation des sigles selon la langue de leur séquence développée.

Cette catégorisation représente en pourcentages :

- Sigles anglais –séquence anglaise : **94,2 %**
- Sigles identiques en anglais et en français : **01,45 %**
- Sigles-séquence introuvable : **04,35 %**



Graphique 3 : pourcentage des sigles selon la langue de leur séquence développée.

1-2-1-2-Catégorisation des sigles selon leur composition

Selon MANON PAGEAN⁶⁶ nous pouvons distinguer deux catégories : les sigles juxtaposés et le sigles complexes. Sur lesquelles nous pouvons ajouté les sigles simples.

1-2-1-2-1- Les sigles juxtaposés

Ce sont les sigles formés à partir de deux sigles ou plus et qui peuvent être sous trois formes :

a- Les sigles couplés

Ce sont ceux qui comportent à l'intérieur d'un seul sigle, deux autres sigles coller entre eux. Et dans notre corpus nous avons relevé quatre exemples :

- **DVD8X** = Digital Versatil Disk 8 eXtended
- **IPng** = IP New Generation. (**IP**= Internet Protocol).
- **IPv4** = IP Version 4.
- **IPv6** = IP Version 6.

b- Les sigles séparés par un trait d'union

Ce sont les sigles formés à partir de deux sigles et qui sont réunis par « un trait d'union ». Et dans notre corpus nous avons relevé neuf exemples:

- **CD-ROM** = Compact Disc- Read Only Memory.
- **DVB-C** = Digital Video Broadcasting-C.
- **HD-DVD** = Hard Disk- Digital Versatil Disk.
- **AMS -XI** = Apple Mail Server
- **DVB-IPI** = Digital Video Broadcasting- Intelligent Peripheral Interface.

⁶⁶Manon Pageau (2003), « Etude descriptive des emprunts à l'anglais dans le domaine de la biologie cellulaire », Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade maître ès arts en traduction, université de Montréal

c- Les sigles séparés par une barre oblique

Ce sont les sigles formés par la réunion de deux sigles en employant « une barre oblique » nous avons tiré de notre corpus quatre exemples :

- **A/V** = Audio/Vidéo
- **GM/M** = General Midi/M
- **TCP/IP** = Transmission Control Protocol/Internet Protocol.
- **IP/MPLS** = Internet Protocol/MultiProtocol Label Switching.

1-2-1-2-2- Les sigles complexes

Ce sont des sigles qui contiennent un ou autres sigles dans leurs séquences développées. Deux exemples ont été relevés de notre corpus :

- **ARM** = Advanced RISC Machine.
- **GNU** = GNU is Not Unix.

1-2-1-2-3-Les sigles simples

Ce sont des sigles composés d'un seul sigle, ce dernier est formé d'au moins deux lettres (**HP** = Hewlett-Packard), accompagnées parfois de chiffres (**DS3** = Directory Service 3). Dans notre corpus, cette catégorie représente la majorité des sigles avec un nombre de 120 sigles. En voici quelques exemples tirés de notre corpus :

- **ABM** = Anything But Microsoft.
- **ABS** = Audio Bit Stream.
- **ACL** = Access Control List.
- **CSS** = Cascading Style Sheet.
- **DNS** = Domain Name Server.
- **DSLAM** = Digital Subscriber Line Access Multiplexor.
- **EDS** = Extended Data Stream.
- **FEC** = Forward Error Correction

- **FTP** = **F**ile **T**ransfer **P**rotocol.
- **GPC** = **G**eneral **P**urpose **C**omputer.
- **HTC** = **H**igh **T**hroughput **C**omputing.
- **IPI** = **I**ntelligent **P**eripheral **I**nterface
- **KVM** = **K**eyboard **V**ideo **M**ouse.
- **LCD** = **L**iquid **C**rystal **D**isplay
- **MDI** = **M**ultiple-**D**ocument **I**nterface.
- **NCSA** = **N**ational **C**enter for **S**upercomputing **A**pplications.
- **NT** = **N**ew **T**echnology
- **OS** = **O**perating **S**ystem
- **PHP** = **P**ersonal **H**ome **P**age.
- **QoS** = **Q**uality of **S**ervice.
- **RSA** = **R**emote **S**ervice **A**ccess.
- **SFTP** = **S**imple **F**ile **T**ransfer **P**rotocol.
- **TCP** = **T**ransmission **C**ontrol **P**rotocol.
- **URL** = **U**niform **R**esource **L**ocator.
- **VPN** = **V**irtual **P**rivate **N**etwork.
- **WAP** = **W**ireless **A**pplication **P**rotocol.
- **ZFS** = **Z**eta **F**ile **S**ystem.

1-2-1-3-Classification des sigles selon le nombre de leurs initiales : les sigles peuvent être classés selon le nombre de ses initiales et dans notre corpus on a pu retrouvés 06 classes :

1-2-1-3-1-Sigles à deux initiales :

Cette catégorie regroupe les sigles à deux éléments et dans notre corpus nous avons relevé 25 cas, citant quelques exemples de notre corpus:

- **AV** = **A**udio-**V**ideo.
- **AD** = **A**ccess **D**enied.
- **AT** = **A**dvanced **T**echnologie.
- **CE** = **C**onsumer **E**lectronic.
- **HD** = **H**ard **D**isk.
- **IO** = **I**nput **O**utput.
- **IT** = **I**nformation **T**echnology.
- **TR** = **T**erminal **R**eady.
- **WP** = **W**ord **P**rocessor.

1-2-1-3-2-Sigles à trois initiales:

Cette catégorie constitue les sigles a trois éléments. Elle renferme le plus grand nombre de sigles avec **79** cas. En voici quelques exemples de notre corpus :

- **ACL** = **A**ccess **C**ontrol **L**ist.
- **APS** = **A**dvanced **P**hoto **S**ystem.
- **CRM** = **C**ustomer **R**elationship **M**anagement.
- **DSL** = **D**igital **S**ubscriber **L**ine.
- **DVB** = **D**igital **V**ideo **B**roadcasting.
- **ERP** = **E**ntreprise **R**esources **P**lanning.
- **FTP** = **F**ile **T**ransfer **P**rotocol.
- **LED** = **L**ight-**E**mitting **D**iode.
- **PHD** = **P**rotect **H**ard **D**isk.
- **PTR** = **P**aper **T**ape **R**eader.
- **SMB** = **S**erver **M**essage **B**lack.
- **ZIP** = **Z**one **I**nformation **P**rotocol.

1-2-1-3-3-Sigles à quatre initiales:

Nous regroupons sous cette catégorie les sigles à quatre éléments et dans notre corpus nous avons sensé **18** cas, par exemples :

- **ETSI** = **E**uropean **T**elecommunications **S**tandard **I**nstitute.
- **FQDN** = **F**ully **Q**ualified **D**omain **N**ame.
- **GPRS** = **G**eneral **P**acket **R**adio **S**ervice.

- **NCSA** = National Center for Supercomputing.
- **SOAP** = Simple Object Access Protocol.

1-2-1-3-4- Sigles à cinq initiales:

Nous regroupons sous cette catégorie les sigles à cinq éléments. Et dans notre corpus nous avons relevé **06** cas en voici quelques exemples :

- **DSLAM** = Digital Subscriber Line Access Multiplexor.
- **HD-DVD** = Hard Disk- Digital Versatil Disk.
- **SMPTE** = Society of Motion Picture and Television Engineers.
- **TCP/IP** = Transmission Control Protocol/Internet Protocol.
- **XHTML** = Extensible Hyper Text Markup Language.

1-2-1-3-5-Sigles à six initiales:

Cette catégorie contient les sigles à six éléments. Et dans notre corpus nous avons relevés **02** éléments.

- **DVB-IPI** = Digital Video Broadcasting-IPI.
- **IP/MPLS** = Internet Protocol/MultiProtocol Label Switching.

1-2-1-3-6-Sigles + chiffres:

Cette catégorie regroupe les sigles qui sont accompagnés de chiffres. Dans notre corpus nous avons relevés **08** cas, par exemples :

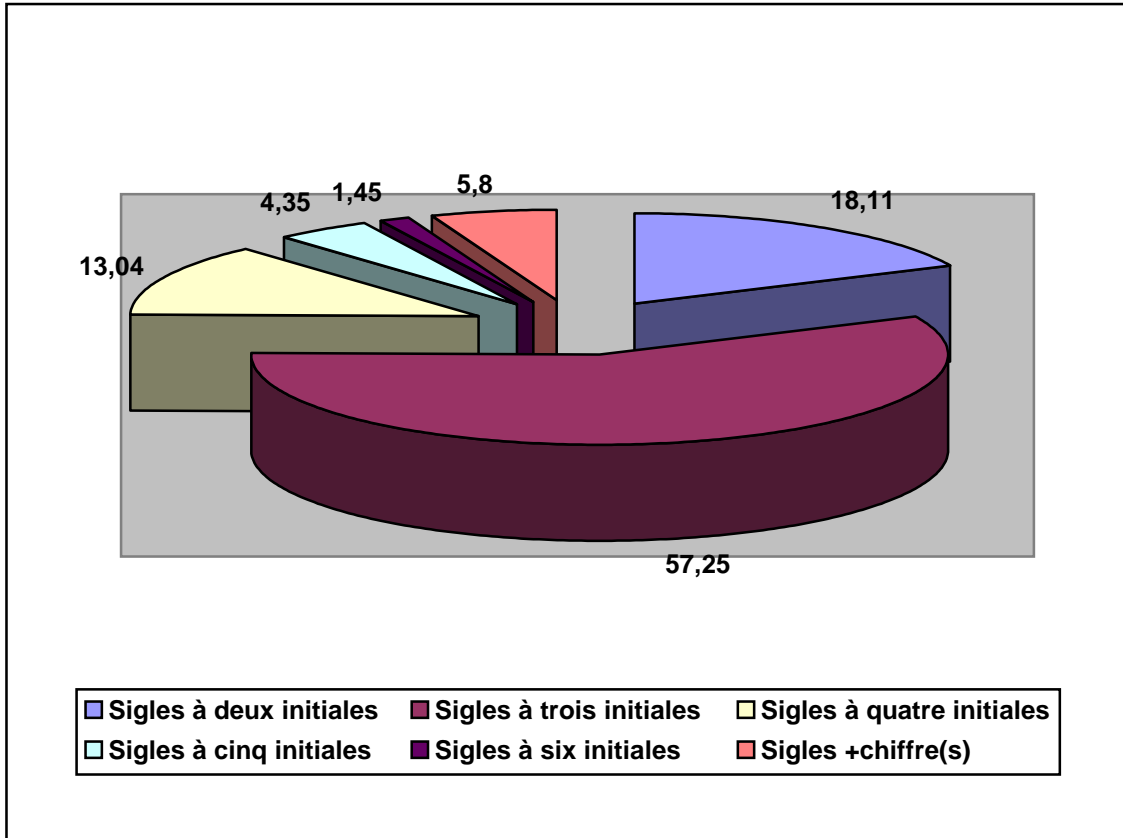
- **DDR3** = Double Data Rate **3**.
- **DS 3** = Directory Service **3**.
- **DVD 8X** = Digital Versatil Disk **8 eXtended**.
- **IPv6** = Internet Protocol Version **6**.
- **W3C** = World Wide Web Consortium.

Ce qui donne en pourcentage:

- Sigles à deux initiales : **18,11 %**
- Sigles à trois initiales : **57,25 %**
- Sigles à quatre initiales : **13,04 %**
- Sigles à cinq initiales : **04,35 %**
- Sigles à six initiales : **1,45 %**.

- Sigles + chiffres: **05,8 %**

La classification des sigles selon le nombre de leurs initiales s'établit comme suit :



Graphique 04 : Pourcentage des sigles selon le nombre de leurs initiales.

3-Les acronymes

Nous avons relevé de notre corpus **33** acronymes. Ces derniers se caractérisent des sigles par leur prononciation et leur formation ; ils se prononcent comme des mots ordinaires et ils peuvent être formés non seulement par l'initiale des mots, mais avec une ou deux autres lettres, par exemples :

- **AUDIT** [odi] = **A**utomated **D**ata **I**nput **T**erminal.
- **APPLE** [apl] = **A**rrogance **P**roduces **P**rofiles **L**osing **E**ntity.
- **ARPANET** [arpanet] = **A**dvanced **R**esearch **P**rojects **A**gency **N**ETwork.
- **BIND** [bind] = **B**erkeley **I**nternet **N**ame **D**omain.
- **Codec** = [kod&k] = **C**oder-**d**ecoder.

- **Hurd** = **H**ird of **U**nix-**R**eplacing **D**aemons.
- **Mosaic** [**mozajik**] = **M**ulti-user **O**n-**S**erver for **A**utomated **I**nformation **C**ommunication.
- **PING** [**piŋ**] = **P**acket **I**Nternet **G**roper.
- **RAM** [**ram**] = **R**andom **A**ccess **M**emory.
- **Wifi** [**ujifi**] = **W**ireless **F**idelity.

En voici la liste des acronymes relevés de notre corpus (voir aussi l'**Annexe III** dans laquelle nous avons ajouté leurs séquences développée).

APPLE	CIX	INTEL	RAM	SPARC	wifi
ARPANET	Codec	MAPS	ROM	SPI	
BIND	DOI	Mosaic	RFID	STEP	
BITS	EMap	MPEG-2	SAINT	SUN	
CD-ROM	ENIAC	DIP	SCAM	WELL	
CERT	ICANN	PING	SIG	WLAN	

4- Les symboles

Les symboles ne sont pas beaucoup présents dans les domaines de l'informatique et de l'Internet. Ils sont dans la plupart des unités de mesure utilisées pour quantifier la taille de la mémoire d'un ordinateur, d'un disque dur ou d'un fichier.

Et dans notre corpus, nous avons relevé au total **05** symboles avec **17** attestations :

- **Mo** : Méga-Octet, unité de mesure
- **MHz** : Mégahertz: couramment utilise comme mesure de la vitesse du hardware. Il représente un million d'hertz.
- **GHz**: Giga Hertz.
- **Ko**: Kilo-Octet. Soit 1024 octets.
- **Go** : Giga-octet : Se qui représente un peu plus de un milliard d'octets.

2- Les emprunts lexicaux

Le nombre total des emprunts lexicaux extraits de notre corpus est de 176 unités lexicales. Ces dernières sont présentées par ordre alphabétique en **Annexe V**.

En voici quelques exemples tirés de notre corpus :

- **Adware** : C'est un logiciel gratuit, qui affiche lors de son utilisation des annonces publicitaires menant à des sites commerciaux et qui sont renouvelées à chaque nouvelle connexion à Internet. (En français : **logiciel publicitaire**).
- **Broadband** : Se dit d'une technique de transmission qui permet d'atteindre un débit dépassant 1,544(Mbit/s). (En français : **à large bande**).
- **Booster** : Accélérateur recevant les particules chargées provenant d'un premier accélérateur et les injectant, après les avoir accélérées, dans un synchrotron. (En français : **accélérateur intermédiaire**).
- **Click** : Action d'appuyer rapidement une fois sur un bouton de la souris et de le relâcher. (En français : **clic**).
- **Cracker** : Criminel informatique qui exploite les failles dans une procédure d'accès pour casser un système informatique, qui viole l'intégrité de ce système en dérobant, altérant ou détruisant de l'information, ou qui copie frauduleusement des logiciels.(En français : pirate informatique).
- **Crash** : Panne subite et inopinée qui provoque un arrêt complet, de telle sorte que l'ordinateur ne répond habituellement plus à aucune commande et que l'image à l'écran se fige, (en français : **plantage**).
- **Data-base** : Ensemble structuré d'informations qui doit être conçue pour permettre une consultation et une modification aisée de son contenu, si possible par plusieurs utilisateurs en même temps, (en français : **base de données**).

- **Driver** : Programme de contrôle qui traduit les commandes d'un logiciel afin de permettre à l'ordinateur de communiquer avec un périphérique. À titre d'exemple, un pilote d'imprimante assure la conversion de commandes et de données transmises à l'ordinateur en messages intelligibles pour l'imprimante afin qu'elle puisse fonctionner. (En français : **pilote**).

- **Groupware** : Logiciel qui permet à des utilisateurs reliés par un réseau de travailler en collaboration sur un même projet. (En français : **logiciel de groupe**).

- **Helpdesk** : Fonction d'entreprise qui constitue le point de contact principal entre les TI et les utilisateurs, pour un ou plusieurs secteurs d'activité des services des TI, et qui est généralement axée sur la gestion des incidents dans un domaine donné. (En français : centre d'assistance).

- **Hypertext** : Présentation de l'information qui permet une lecture non linéaire grâce à la présence de liens sémantiques activables dans les documents. (En français : **hypertexte**)

- **Hosting** : Action d'héberger un site Web ou une page personnelle sur un serveur, afin de les rendre accessibles sur Internet. (En français : **hébergement**).

- **Lookup** : Procédure permettant d'obtenir, dans une table de valeurs (par exemple un tableau ou une matrice), la valeur correspondant à un argument donné. (En français : **consultation de table**).

- **Provider** : Entreprise reliée en permanence au réseau Internet, et qui met à la disposition de particuliers ou d'entreprises des connexions leur permettant d'accéder aux différents services disponibles dans Internet, (en français : **fournisseur d'accès à Internet**).

- **Podcasting** : Mode de diffusion qui permet aux internautes, par l'entremise d'un abonnement à des fils RSS ou équivalents, d'automatiser le téléchargement de contenus radiophoniques, audio ou vidéo, destinés à être transférés sur un baladeur numérique pour une écoute ou un visionnement ultérieurs. (En français : **baladodiffusion**).

- **Sharing** : Regroupement dans un réseau privé virtuel d'un ensemble de ressources fournies par des partenaires disposés à les partager entre eux, et accessibles à distance. (En français : **partage** ou **mise en commun**).

- **Streamer** : Dérouleur de bande magnétique utilisé pour la création en continu de copies de sauvegarde des données contenues sur un disque dur. (En français : **dévideur de bande**).

- **Spyware** : Tout logiciel qui contient un programme espion et qui emploie en arrière-plan la connexion Internet de l'utilisateur pour recueillir et transmettre, à son insu et sans sa permission, des données personnelles, notamment sur ses intérêts et ses habitudes de navigation, à une régie publicitaire. (En français : **espioniciel** ou **logiciel espion**)

- **Workstation** : Unité située à un emplacement particulier, qui comprend l'ordinateur et ses périphériques, et qui permet à l'utilisateur d'effectuer une tâche particulière. (en français : **station de travail**)

- **Wireless** : Se dit d'un mode de communication, d'un réseau ou d'un appareil qui permet de transmettre des signaux, sans avoir recours à des câbles, en utilisant des ondes électromagnétiques qui appartiennent généralement au spectre des radiofréquences.(En français : **sans fil**).

- **Wilfing** : Fait de passer du temps à naviguer au hasard sur Internet, d'errer de lien en lien, de s'égarer dans les dédales du Web, se laissant distraire par l'information quasi illimitée disponible, au point d'en oublier l'objet de sa recherche initiale.(En français : **naviguerrance**).

2-1-La catégorie grammaticale des emprunts lexicaux

Les emprunts lexicaux relevés dans notre corpus se répartissent en trois principales catégories grammaticales (nom, adjectif et verbe).

Les noms sont en tête avec **156** cas, les adjectifs viennent en second avec **13** cas, viennent en bas les verbes avec **07** cas.

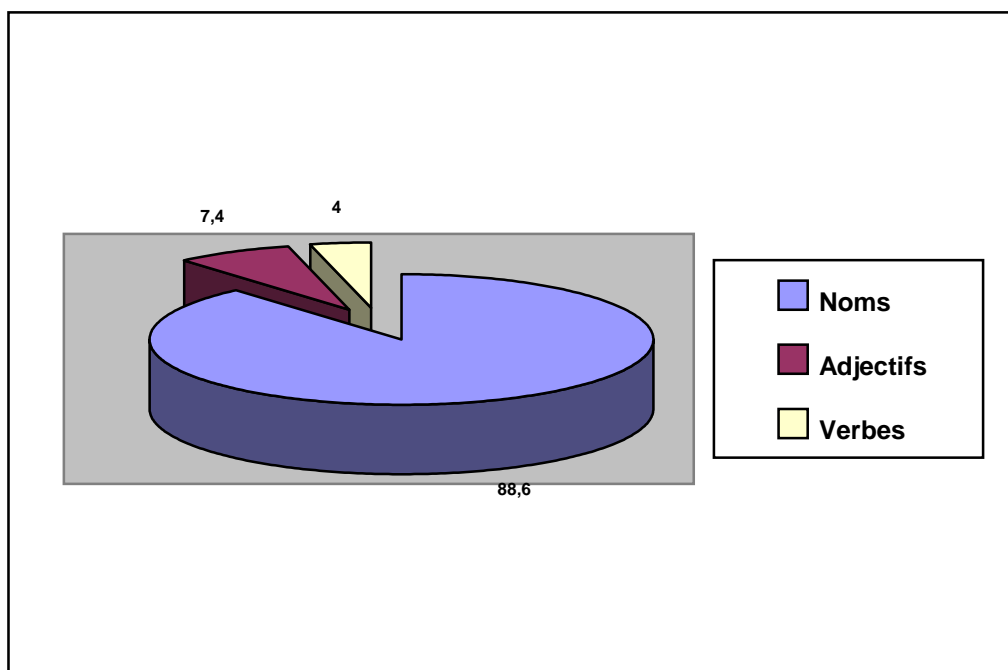
Ce qui représente le pourcentage suivant :

- Les noms : **88,6 %**.

- Les adjectifs : **04 %**.

- Les verbes : **07,4 %**.

Le graphique 4 représente le pourcentage de chacune des catégories grammaticales.



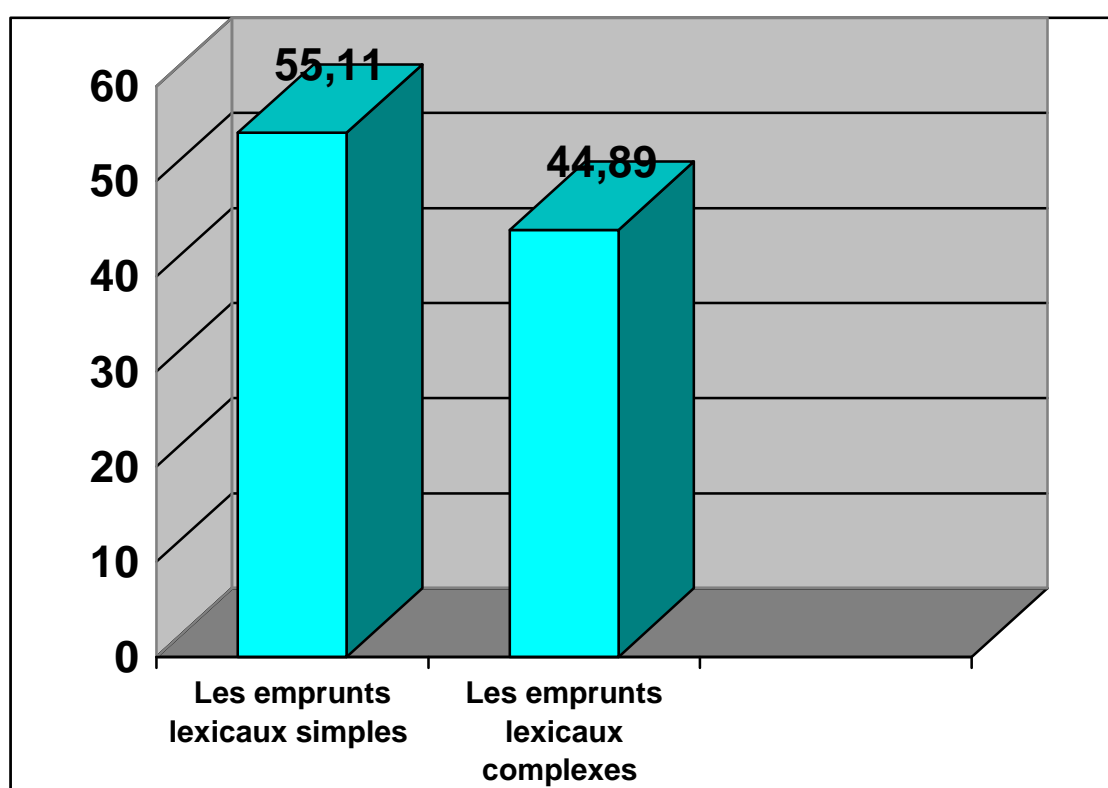
Graphique 05 : pourcentage des catégories grammaticales des emprunts lexicaux.

2-2- Types des emprunts lexicaux

Selon MANON PAGEAN⁶⁷ Les emprunts lexicaux peuvent être simples ou complexes.

Et dans notre corpus nous avons obtenu les résultats suivants :

- Les emprunts lexicaux simples : **55,11 %**.
- Les emprunts lexicaux complexes : **44,89 %**.



Graphique 06 : pourcentage des types d'emprunts lexicaux.

2-2-1-Les emprunts lexicaux simples

Ce sont des unités lexicales formées d'un seul mot (**bug, blog, feeder, booster, sharing, cracker**). Dans notre corpus nous avons recensé **97** emprunts simples, ils sont

⁶⁷ Manon Pageau (2003), « Etude descriptive des emprunts à l'anglais dans le domaine de la biologie cellulaire », Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade maître ès arts en traduction, université de Montréal.

empruntés intégralement sans aucune modification. La primauté des emprunts lexicaux simples peuvent être expliqués par sa facilité à s'emprunter.

2-2-2- Les emprunts lexicaux complexes (locutionnels)

Ils sont formés de deux ou plusieurs mots, ces derniers sont réunis entre eux par différentes manières ; soit par un trait d'union ou par la soudure. Mais il existe des mots qui sont combinés autrement, par exemple avec une préposition ou tout simplement par un espace.

Et dans notre corpus nous avons relevé **79** emprunts complexes intégrales (qui n'ont subi aucune modification). La grande majorité des unités complexes sont des noms composés par deux mots. Les unités complexes se répartissent en cinq sous-catégories :

2-2-2-1- Les unités réunies par un trait d'union

Elles sont représentées par un nombre de **10** unités. Ces dernières sont composées de deux termes, en voici quelques exemples de notre :

- Anti-phishing** : Relatif à la lutte contre l'hameçonnage (En français : **hameçonnage**⁶⁸).

- Anti-spam**: Logiciel qui, selon des règles de filtrage prédéfinies, analyse le contenu des courriels reçus, détecte les pourriels et les déplace automatiquement dans un dossier spécifique ou les supprime sur le serveur de messagerie avant réception. (En français : **antipourriel**⁶⁹).

- Data-base** : Ensemble structuré d'informations qui doit être conçue pour permettre une consultation et une modification aisée de son contenu, si possible par plusieurs utilisateurs en même temps, (en français : **base de données**).

- Mini-laptop**: Ordinateur portatif de très petite taille, vendu en principe à bas prix, qui ne pèse généralement pas plus de 1 kilogramme, qui possède un clavier de même qu'un écran, dont la diagonale peut varier entre 7 et 10 pouces, et qu'on utilise surtout, à cause de ses capacités limitées, pour naviguer sur Internet ou pour effectuer des tâches bureautiques simples. (En français : **miniportatif**).

⁶⁸ Terme qui a été proposé par l'Office québécois de la langue française (avril 2004).

⁶⁹ Terme qui a été proposé par l'Office québécois de la langue française (2008).

Nous n'avons pas rencontrés des unités formées de plus de deux mots.

2-2-2-2- Les unités réunis par la soudure

La soudure est une autre manière de formés des mots complexes en combinant deux ou plusieurs mots d'une manière à obtenir un seul mot. Et dans notre corpus nous avons pu collecté **42** unités, par exemples :

- **Minidisplay** : Dispositif d'affichage dont les dimensions sont extrêmement réduites.(en français : **écran miniature**).

- **Password** : Suite de symboles qui ne doit être connu que de son utilisateur. (En français : **mot de passe**).

- **Buzzword** : Terme ironique qui dénonce gentiment les mots vides et les concepts "attrape-tout". L'utilisation de buzzwords permet de produire du buzz . (en français **mots à la mode**).

- **Netmeeting** : Barre d'outils qui regroupe les fonctions les plus courantes pour utiliser la téléconférence. (En français : **barre d'appel**).

2-2-2-3- Les unités réunis par préposition

Nous avons relevé de notre corpus **03** cas où il est employé une préposition pour réunir deux mots, en voici quelques exemples :

- **Peer to peer**: Technologie d'échange de fichiers entre internautes, permettant à deux ordinateurs reliés à Internet de communiquer directement l'un avec l'autre sans passer par un serveur central. (En français : **poste-à-poste**).

- **Login with faces**:

- **Soft at home**: maison numérique.

2-2-2-4- Les unités réunis par un espace

C'est l'une des caractéristiques du vocabulaire informatique et Internet, ou on peut former des unités complexes en combinant deux mots par un espace entre eux. Et dans notre corpus nous avons relevé **18** unités, en voici quelques exemples :

•**Open source**: Code source que l'on rend disponible gratuitement pour qu'il puisse être modifié et redistribué, dans un contexte de développement communautaire.(En français : **code source libre**).

•**Power system**: Ensemble comprenant des installations de générateurs, de transformateurs, d'appareillages, des lignes, des accessoires et des ouvrages, utilisé pour la production, la conversion, la transformation, le transport et la distribution d'énergie électrique. (En français : **système électrique**).

•**Compact disk**: Disque optique numérique de 12 cm de diamètre, aux formats multiples (CD audio, CD vidéo, CD-ROM, CD-R, CD-RW, CD photo, etc.) définis pour chaque type d'application, et dont la capacité de stockage peut varier selon le format utilisé. (En français : **disque compact**).

•**High security**: en français haute sécurité.

2-2-2-5- Les unités mixtes:

En plus de ces quatre procédés de formation des emprunts lexicaux complexes, il existe d'autres cas où il s'est employé deux procédés dans la même unité complexe. Et dans notre corpus on a sensé **06** cas par exemples :

•**Multithread rock** : dans ce cas il s'est employé la soudure "multithread "puis l'espace entre "multithread "et "rock".

•**Networking academy** : l'emploi de la soudure "networking" et de l'espace entre "networking"et "academy".

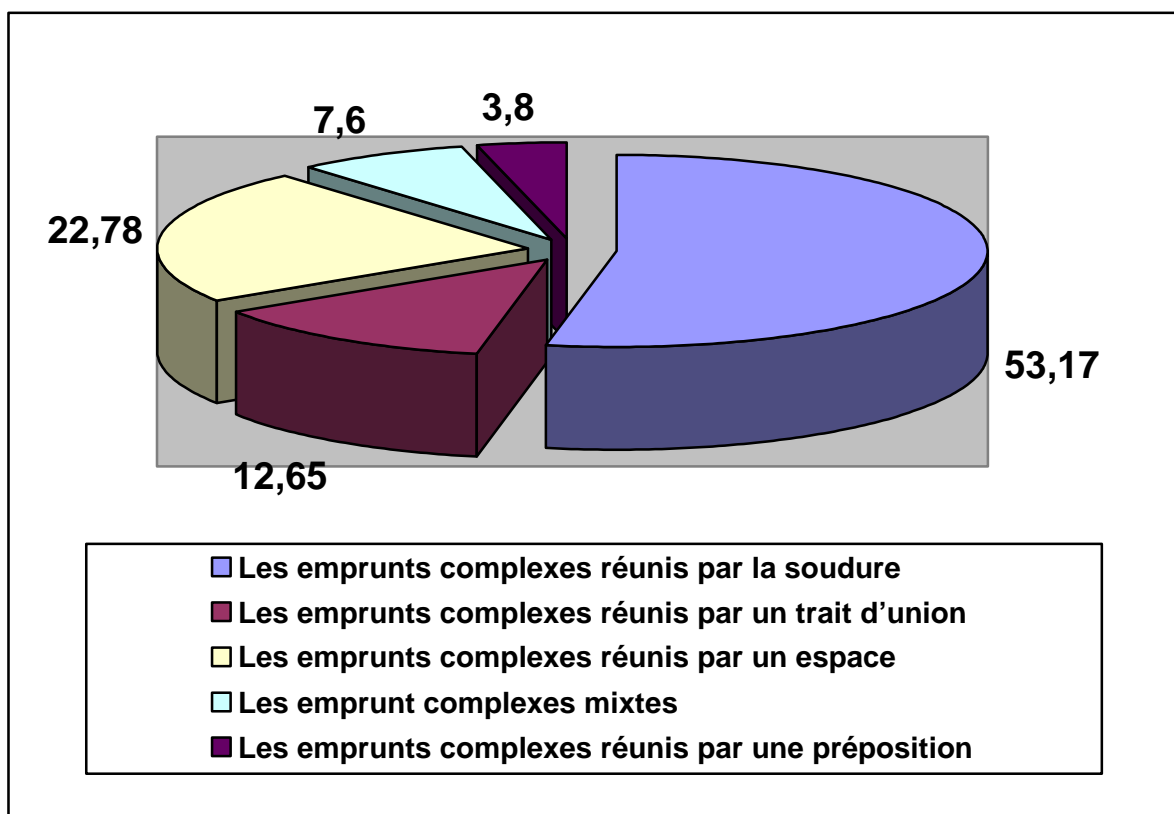
•**Mini-notebook** : l'emploi d'un trait d'union entre "mini" et "notebook"et de la soudure dans "notebook".

• **MacBook Pro**: Le **MacBook Pro** est une gamme d'ordinateurs portables Macintosh d'Apple Inc.

•**Links network:** en français ligne de réseau.

Le **graphique 5** représente en pourcentage les résultats obtenus de l'analyse des emprunts lexicaux complexes.

- Les emprunts complexes réunis par la soudure : **53,17 %**
- Les emprunts complexes réunis par un trait d'union : **12,65 %**
- Les emprunts complexes réunis par un espace : **22,78 %**
- Les emprunt complexes mixtes : **07,6 %**
- Les emprunts complexes réunis par une préposition : **03,8 %**



Graphique 07 : pourcentage des résultats obtenus de l'analyse des emprunts lexicaux.

La langue française de l'informatique et de l'Internet à emprunter beaucoup de mots à l'anglais. Mais outre les mots, elle a emprunté même des sens. C'est ce que nous appelons "l'emprunt sémantique".

3- Les emprunts sémantiques

Comme nous l'avons déjà dit, l'emprunt sémantique est le plus difficile à repérer. Et dans notre corpus nous avons recensé au total un nombre de **24** emprunts sémantiques. Ces derniers sont présentés en **Annexe IV**.

En voici quelques exemples résultant d'emprunts sémantiques :

Le verbe "**cliquer**" est employé dans le domaine de l'informatique et de l'Internet avec le sens nouveau : « d'actionner la souris d'un micro-ordinateur pour sélectionner une option sur ce dernier ». Donc, nous pouvons dire que le verbe cliquer a attribué un sens nouveau sous l'influence du verbe anglais "*to click*" et qui est différent du vieux terme "*cliquer*" qui signifie « *faire un bruit sec* ».

Un autre exemple c'est le cas du nom "**ver**" qui est employé dans le domaine de l'informatique et de l'Internet avec un sens nouveau : « programme autonome qui se déplace à l'intérieur de la mémoire d'un ordinateur en détruisant tout sur son passage » et qui n'a pas de rapport avec l'ancien terme "*ver*" qui signifie « un animal pluricellulaire de forme allongée n'ayant aucune partie dure, complètement ou presque dépourvu de pattes ». Donc, le mot français "*ver*" a subi un sens nouveau sous l'influence du terme anglais "*worm*".

Le nom "**site**" qui signifie dans le français générale « lieu occupé ou destiné à être occupé par une installation particulière » a pris un nouveau sens en informatique sous l'influence du terme anglais "*site*" est qui signifie « ensemble de pages web mises en ligne sur Internet, identifiable par une adresse, entre lesquelles il est possible de naviguer grâce à des liens hypertextes ».

A l'exemple des noms **ver**, **site** et du verbe **cliquer** nous citons : **fenêtre** de l'anglais **Windows**, **pilote** de l'anglais **driver**, **souris** de l'anglais **mouse**, **cheval** de l'anglais **horse**, **éditer** de l'anglais **to edit**...etc.

-Les catégories grammaticales

Nous pouvons classer les emprunts sémantiques en quatre principales catégories grammaticales (nom, adjectif, verbe, adverbe).

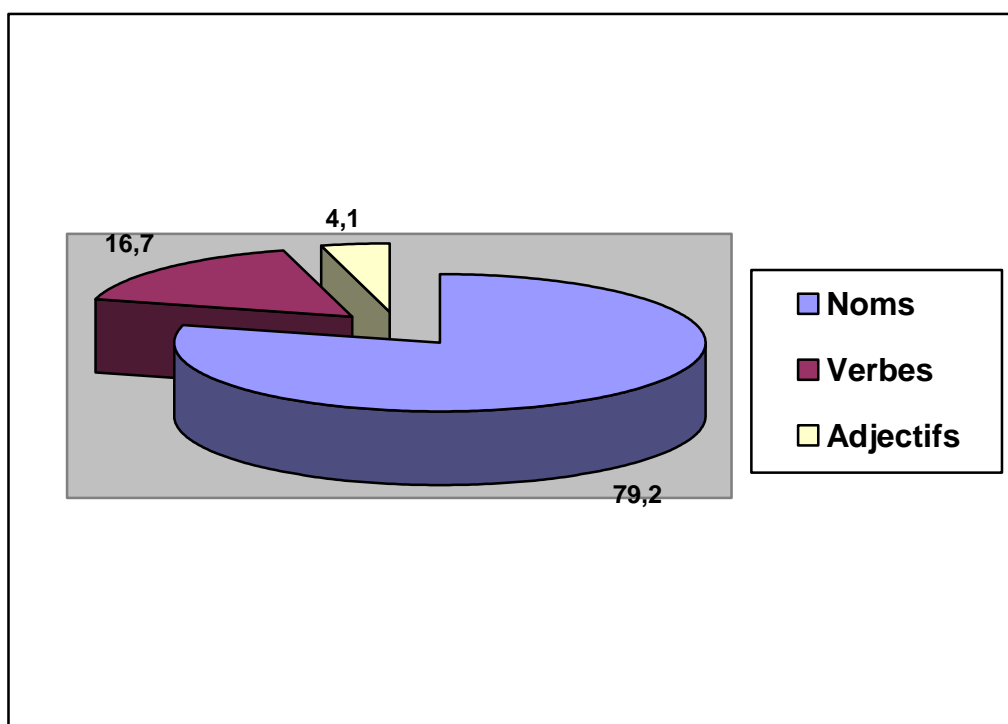
Les emprunts sémantiques extraits de notre corpus se répartissent comme suit :

En premier lieu nous trouvons les noms avec un nombre de **19** cas (**pilote**, **pomme**, **navigateur**, **cheval**), viennent en second lieu les verbes avec quatre cas (**impacter**, **injecter**, **digérer**, **cliquer**), et en dernier lieu les adjectifs avec un seul cas (**digital**). Il n'existe pas des cas d'adverbes parmi les emprunts sémantiques de notre corpus.

Ce qui représente le pourcentage suivant :

- Les noms : **79,2 %**
- Les verbes : **16,7 %**
- Les adjectifs : **04,1 %**

Le graphique 05 représente le pourcentage de chacune des catégories grammaticales.



Le graphique 08 : Pourcentage des catégories grammaticales d'emprunts sémantiques.

4- Les emprunts syntaxiques

Dans notre corpus nous avons relevé 10 emprunts syntaxiques dont quatre combinaisons de forme (**après + nom**) et six cas de coordination jumelée (**et/ou**).

En langue commune la préposition **après** marque la successivité dans le temps. Elle est toujours suivie d'un article qui précède le nom (après la création, après le lancement) ou d'un verbe met à l'infinitif (après avoir, après déjeuner). Mais dans les cas relevés de notre corpus les articles sont absents ; la préposition après est suivi directement d'un nom .En voici quelques exemples de notre corpus :

- « ...Grâce à une politique agressive en matière de prix, de fiabilité et de service après vente... ».
- «...De plus, il y a une garantie de conformité après reconstitution... ».
- «...Parfois, il s'avère, après vérification sur les lieux, qu'il s'agit de problèmes liés à l'usage des PC...».
- «...ce qui fait de HP le numéro deux des services informatiques mondiaux après IBM... ».

Après avoir examiner ces exemples, nous pouvons dire que ces combinaisons sont influencées par la langue anglaise où l'emploi de la forme (after + n) est très courant.

Généralement nous employons les conjonctions de coordinations pour relier deux mots, deux groupes de mots ou deux propositions de même nature. Cette coordination soit avec une seule conjonction ; nous ne pouvons pas employer deux à la fois. Mais dans notre corpus nous avons relevé des cas où il est employé deux conjonctions de coordination en même temps en voici des exemples tirés de notre corpus :

- « ...La souplesse de l'IP et de l'Ethernet élimine ces barrières et permet de diffuser des services exigeant un niveau de compression inférieur et/ou assortis de services supplémentaires... ».
- . « ...Le codec H.264, extrêmement efficace, mais qui exige un certain type de matériel et/ou de ressources logicielles pour le décodage... ».
- «...que ce soit en média et/ou hors média, via des moyens traditionnels ou bien technologiques... ».
- « ...Dans la planète blog, les entreprises ont bien compris qu'il s'agit d'un nouveau média en pleine explosion qui peut être utile pour se faire et/ou faire connaître leur produit... ».
- « ...Chaque blog a son propre cycle de vie, qui soit en relation avec son contenu, sa fréquence de mise à jour et, bien sûr, les visiteurs qui viennent le visiter et/ou partager leurs commentaires...».
- « ...IT compétences un service de formation adapté à l'entreprise afin de transmettre les compétences suffisantes pour permettre une meilleure exploitation des solutions proposées et/ou développées et un certain niveau d'autonomie... ».

Ces cas montrent clairement l'influence de l'anglais où il est fréquent d'employer des coordinations jumelées tels que (**and / or**). Ces dernières sont beaucoup critiquées par les grammairiens français et les considèrent comme des pseudo-conjonctions.

5-les emprunts grammaticaux et structuraux

Les emprunts grammaticaux et structuraux ont marqué leur absence dans notre corpus de presse algérienne spécialisée.

CONCLUSION

Tout au long de notre recherche, notre objectif était de décrire, d'analyser et de catégoriser les emprunts à l'anglais relatifs aux domaines de l'informatique et de l'Internet et d'évaluer leur présence en s'appuyant sur un corpus constitué d'emprunts à l'anglais, extraits d'un journal algérien spécialisé dans les domaines des TIC⁷⁰ intitulé : *ITMag*.

Nous avons essayé de repérer les emprunts à l'anglais présents dans notre corpus. Ces derniers sont d'après nos hypothèses beaucoup présents, se montrent clairement et d'une façon certaine. Ils représentent une partie importante du vocabulaire informatique et Internet en français.

Comme le confirment les résultats de notre recherche, l'emprunt à l'anglais est assez présent dans les domaines de l'informatique et de l'Internet. L'influence de la langue anglaise se voit clairement dans notre corpus de presse spécialisée algérienne. Même si la langue française est capable d'enrichir son vocabulaire par ses propres sources. Cette influence se voit lexicalement.

Les emprunts à l'anglais relevés de notre corpus ont été catégorisés selon six catégories : Les emprunts graphiques, les emprunts lexicaux, les emprunts sémantiques, les emprunts syntaxiques, les emprunts grammaticaux et les emprunts structuraux.

Le nombre total des emprunts à l'anglais relevés dans notre corpus était **409** cas dont la majorité était des emprunts graphiques avec un nombre de **199 cas**, ce qui représente un pourcentage de **48,65 %**. La catégorie des emprunts lexicaux vient en second avec **176 cas** ce qui représente **43 %**. Viennent ensuite les emprunts sémantiques avec **24 cas** et représente en pourcentage **05.9%**. Dernièrement les emprunts syntaxiques avec **10 cas** ce

⁷⁰ Technologie de l'information et de la communication

qui représente un pourcentage de **02.45 %**. Pour les emprunts grammaticaux et structuraux n'ont pas été présents dans notre corpus.

Tous les emprunts graphiques de notre corpus sont des signes abrégatifs dont leur forme développée est anglaise. Et sur les **199** signes abrégatifs relevés, **138** sont des sigles, elles représentent un pourcentage de **69,35 %**. Les acronymes viennent en second lieu avec **35** cas ce qui représente **17,6 %**. En troisième lieu on trouve les abréviations avec **21** cas ce qui représente **10,55 %**. Et dernièrement les symboles avec **05** cas ce qui représente **02,5%**.

Dans la catégorie des emprunts lexicaux, nous avons recensé **97** emprunts simples et **79** emprunts complexes. Ces derniers se répartissent en cinq sous-catégories selon leur formation. Au premier lieu on trouve les unités formées par la soudure avec **42** cas ce qui représente **53,17 %**. En second lieu on trouve les unités formées par espace avec **18** cas ce qui représente **22,78 %**. Viennent en troisième lieu les unités formées par un trait d'union avec **10** cas représenté par **12,65 %**. En quatrième lieu viennent les unités mixtes avec **06** cas ce qui représente **07,6 %**. En dernier lieu on trouve les unités formées par une préposition avec **03** cas ce qui représente **03,8 %**.

Les emprunts sémantiques et syntaxiques ont aussi marqué leur présence dans notre corpus. Ils sont respectivement au nombre de **24** et **10** cas ce qui représente en pourcentage **5.9 %** et **2.45 %**.

Nos résultats montrent clairement que la presse algérienne spécialisée dans le domaine de l'informatique et de l'Internet a recours aux signes abrégatifs anglais pour nommer un certain nombre de ses concepts. La majorité de ces signes sont des sigles créés dans un simple but d'abrégé des groupes de mots. Et ils sont empruntés suite à une difficulté de garder les mêmes lettres dans la langue d'accueil, "Les sigles sont souvent empruntés en raison de la difficulté à conserver les mêmes lettres dans la langue d'arrivée"⁷¹. La majorité des sigles relevés de notre corpus (**57,25%**) sont formés de trois initiales.

⁷¹ Evelyne BROUZENG, « Emprunt et néologie dans la langue de l'électronique », cahier de l'Institut de Linguistique de Louvain, 6, 1980, p.222.

L'une des particularités du vocabulaire informatique et Internet de langue française est l'emploi des emprunts à l'anglais. Ces derniers sont empruntés directement et n'ont subi aucune modification qu'il s'agisse d'un mot (**Emprunt lexical**), d'une graphie (**Emprunt graphique**), d'un sens (**Emprunt sémantique**) ou d'une structure syntaxique d'une phrase (**Emprunt syntaxique**).

A cette particularité s'ajoute une autre qui est très répandue dans le domaine de l'informatique et de l'Internet c'est l'emploi des signes abrégatifs anglais (sigles, acronymes, abréviations et symboles). Ces derniers sont majoritairement introduits sans séquences développées. Ce qui oblige les lecteurs non spécialistes de consulter des dictionnaires de sigles et d'acronymes anglais. Ce mode de création lexicale par réduction est devenu dans le temps actuel une préoccupation sérieuse surtout dans le vocabulaire technique et scientifique.

La langue anglaise est malgré son classement en troisième position en Algérie a envahi la presse algérienne spécialisée dans le domaine de l'informatique et de l'Internet leur présence se voit clairement dans notre corpus. Donc nous pouvons dire que la langue anglaise alimente le vocabulaire de l'informatique et de l'Internet français. Ce dernier est perméable aux emprunts à l'anglais.

BIBLIOGRAPHIE

Oeuvres générales

- AINO Niklas-Salminen, « La lexicologie », Paris : Edition ARMAND COLIN MASSON, 1997.
- Alise Lehmann, Françoise Martin-Barthet, « Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie », Paris : Nathan/HER ,2000.
- BROUZENG Evelyne, « Emprunt et néologie dans la langue de l'électronique », Cahier de l'Institut de Linguistique de Louvain, 6, 1980, p.222.
- CABRE Maria Teresa, « La terminologie : théorie, méthode et applications », Ottawa/Paris: presses de l'Université d'Ottawa /ARMAND COLIN, 1998.
- CHERIGUEN Foudil, « Les mots des uns, les mots des autres », Alger : Casbah édition, 2008.
- COLLET Tanja, « La réduction des unités terminologiques complexes de type syntagmatique », Thèse de doctorat, Montréal, université de Montréal, 2000.
- DEROY Louis, « L'emprunt linguistique », Paris : Les belles lettres, 1956.
- BROUZENG Evelyne, « Emprunt et néologie dans la langue de l'électronique », Cahier de l'Institut de Linguistique de Louvain, 1980.
- François Gaudin, Louis Guespin, « Initiation à la lexicologie française : de la néologie au dictionnaire », Bruxelles : Editions Duculot, 2000.
- GUILBERT Louis, « La créativité lexicale », Paris : Larousse, 1975.

- Henri Van Hoof, « Traduire l'anglais théorie et pratique », Edition Duculot, 1994.

- HOFFMANN Lothar, «Towards a theory of LSP: Elements of a methodology of LSP Analysis», Fachsprachre, vol: 01, n°1-2, 1979, p.12-17.

- Jean Pruvost, Jean François Sablayrolles, « les néologismes », PUF édition, 2003.

- KOCOUREK Rostislav, La langue française de la technique et de la science, Paris : la Documentation française, 1982.

- Mari-Claude Dufour, « politique de l'emprunt linguistique ».

- MALHERBE Michel, langage de l'humanité, Paris : Seghers, 1983, p.151.

- MORTUREUX Marie-Françoise, « La lexicologie entre langue et discours », Paris : Armand Colin/VUEF, 2001.

- MOUNIN Georges, « La linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques», Paris : Meta, vol. 24, n° 1, 1979, p. 9-17.

- GUIRAUD Pierre, les mots étrangers, Que sais-je ? n° 1166, 2^{ème} édition, Paris : Presse Universitaire de France, 1971.

- PERGNIER Maurice, Les anglicismes, 1^{re} édition, Paris : PUF, 1989, p. 23

- QUEMADA Bernard, «Technique et langage », Paris : Gallimard, 1978, p.1146-1240.

- RONDEAU Guy, Introduction à la terminologie, 2^o édition, Chicoutimi, 1983, p.238

- VARANTOLA Krista, «Special language and general language: Linguistic and Didactic Aspects », ALSSED-Newsletter, vol. 9, n° 2(23), 1986, p.10-19.

Travaux académiques : Thèses et mémoires

- **Joseph OURFAHLI** (2007), « Analyse comparée des emprunts informatiques dans la langue française et arabe », Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magistère en Linguistique sous la direction de Jihad SALLOOM, Université d'Alep.
- **Manon Pageau** (2003), « étude descriptive des emprunts à l'anglais dans le domaine de la biologie cellulaire », Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade maître ès arts en traduction, université de Montréal.

Articles et revues

- **CHERIGUEN Foudil**, « Les procédés de formation du lexique », In Cahiers de lexicologie, n°55, 1988
- **FORGUE Guy-Jean**, « Les mots américains », Que sais-je ? ; n° 16602^{eme} éd, Paris : Presse universitaire de France, 1992, p.117.
- **HUMBLEY John**, « L'emprunt sémantique dans la terminologie de L'informatique », *Meta*, vol. 32, n°03, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987.
- **LECLERC Jacques**, L'aménagement linguistique dans le monde, Le Modern English (Anglais moderne), Université Laval, Québec : TLFQ, 1 avril 2011.
- **LOUBIER Christiane**, « De l'usage de l'emprunt linguistique », Montréal : Office québécois de la langue française, 2011

- MARCELLESI Christiane, « Le langage des techniciens de l'informatique quelques aspects de leurs vocabulaire écrit et oral », Nanterre : Université de Rouen et ERA 353.
- KELEMEN Éva, « les procédés de siglaison dans le français contemporain », Revue d'étude française, HONGRI : Université de Budapest, 1996.
- KHADDJEH Naâderi Beni, « l'emprunt la solution désespérés de la traduction ».Revue de THIRAN, mensuel culturel Iranien de langue française, n° 41, avril 2009.

● Dictionnaires

Dictionnaires sur Internet :

- <http://www.granddictionnaire.com>, Le grand dictionnaire terminologique (élaboré et produit par l'office québécois de la langue française Québec).
- <http://www.jargonf.org>, Dictionnaire d'informatique francophone, version 4.1
- <http://www.dicofr.com>, Dictionnaire informatique et internet.
- <http://www.dictionnaire.reverso.net> , Dictionnaire informatique anglais français.
- <http://www.indexa.fr>, Dictionnaire des acronymes informatique anglais.
- <http://www.freelang.com>, Dictionnaire informatique anglais/français.
- De Villers (M-E) 2001, multidictionnaire de la langue française version électronique, Québec Amérique, version 1.0.

Dictionnaires papier :

- Jean Dubois et al, dictionnaire de linguistique, Paris : librairie Larousse, 1973, p 188

Références du corpus

- <http://itmag.dz>

Sites sur Internet

- John Humbley « l'emprunt sémantique dans la terminologie de l'informatique »

Disponible sur www.erudi.org

- Liselotte Bidermam-Pasquees ; John Humbley « la réception de mots anglais dans les journaux français : l'explication de quelques principes d'harmonisation graphique »

Disponible sur <http://www.persee.fr>.

- Termes informatiques, nouvelles traductions officielles

Disponible sur www.pcinpact.com/s/termes+informatique.htm

- Hélène Hustache-Godinet « quelques néologismes du lexique informatique »

- Jacques Halbronn « Modalités de l'emprunt linguistique »

- Ann Bertels « étude sémantique du vocabulaire spécifique dans quatre sous-corpus techniques »

- <http://www.initem.net>.

- <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/anglais4.ModernE.htm>

- Mémoire en line, http://www.memoireonline.com/03/07/402/m_modes-moyens-formation-termes-biochimiques5.html#toc90

ANNEXES

Annexe I : Les abréviations :

	Abréviation	Séquence	Nombre D'occ
1	Admin	Administrator/administrateur	02
2	cam	Camera/caméra	02
3	Ctrl+V	Control	01
4	dev	Device	01
5	EB	Exabit	01
6	E-GOV	Electronic Governance	03
7	FW	Firewill/Firewine	10
8	Gmail	Google mail	03
9	E-mail	Electronic-mail	11
10	E-book	Electronic-book	01
11	Hard	Hardware	01
12	High Tech	High Technology	02
13	Iphone	Internet Phone	05
14	L3	Level 3	01
15	Soft	Software	01
16	OS X	MacOS X	02
17	PA	Panama	01
18	wiki	WikiWikiWeb	07
19	X	eXtended	11
20	X86	eXtended	01
21	XOR	eXclusive OR	01
	Total=21		68

Annexe II : Les sigles :

	Sigle	Séquence	Nombre D'occ
1	3COM	Computer, Communication and Compatibility	01
2	A/V	Audio-Vidéo	02
3	ABM	Anything But Microsoft	01
4	ABS	Audio Bit Stream	01
5	ACL	Access Control List	01
6	AD	Access Denied	01
7	ADSL	Asymmetrical Digital Subscriber Line	09
8	AI	Artificial Intelligence	02
9	AMS-XI	Apple Mail Server	01
10	APC	Asynchronous Procedure Call	02
11	API	Application Programming Interface	01
12	APPS		02
13	APS	Advanced Photo System	01
14	APT	Avalanche Photodiode	01
15	ARM	Advanced RISC Machine	01
16	AS	Application Software	02
17	ASI	Actuator Sensor Interface	05
18	AT	Advanced Technologie	01
19	AV	Audio-Video	02
20	BT	British Telecom	02
21	BT group	British Telecom group	01
22	CBR	Case Based Reasoning	01
23	CC	Carbon Copy / Copie Carbone	04
24	CE	Consumer Electronic	04
25	CeBit		07
26	CEO	Chief Executive Officer	04
27	CMS	Code Management System	02
28	CRM	Customer Relationship Management	09
29	CSS	Cascading Style Sheet	02
30	DDR3	Double Data Rate 3	01
31	DE	Destop Environment	01
32	DF	Don't Fragment	02
33	DMZ	DeMilitarized Zone	01
34	DNS	Domain Name Server	21
35	DS 3	Directory Service 3*	01
36	DSI	Display Control Interface	05
37	DSL	Digital Subscriber Line	01
38	DSLAM	Digital Subscriber Line Access Multiplexor	01
39	DVB	Digital Video Broadcasting	03
40	DVB-C	Digital Video Broadcasting-C	02
41	DVB-H	Digital Video Broadcasting-H	02

42	DVB-IPI	D igital V ideo B roadcasting-IPI	01
43	DVB-M	D igital V ideo B roadcasting-M	02
44	DVB-S	D igital V ideo B roadcasting-S	02
45	DVB-S/S2	D igital V ideo B roadcasting-S/S2	02
46	DVD	D igital V ersatil D isk/ D isque V idéo D igital	12
47	DVD 8X	D igital V ersatil D isk 8 e Xtended	01
48	EDS	E xtended D ata S tream	01
49	EGP	E xterior G ateway P rotocol	02
50	ERP	E ntreprise R esources P lanning	06
51	ETSI	E uropean T elecommunications S tandard I nstitute	02
52	FC	F ibre C hannel	01
53	FEC	F orward E rror C orrection	06
54	FQDN	F ully Q ualified D omain N ame	04
55	FTP	F ile T ransfer P rotocol	05
56	GM/M	G eneral M idi/M	03
57	GNU	G NU is N ot U nix	10
58	GPC	G eneral P urpose C omputer	01
59	GPL	G eneral P ublic L icense	04
60	GPRS	G eneral P acket R adio S ervice	06
61	GPU	G raphical P rocessing U nit	02
62	HD	H ard D isk	05
63	HD-DVD	H ard D isk- D igital V ersatil D isk	01
64	HP	H ewlett- P ackard	31
65	HTC	H igh T hroughput C omputing	01
66	HTML	H yper T ext M arkup L anguage	01
67	HTTP	H yper T ext T ransfer P rotocol	04
68	IBM	I ncredibly B ad M achine	41
69	IGP	I nterior G ateway P rotocol	03
70	IO	I nput O utput	01
71	IP	I nternet P rotocol	74
72	IPI	I ntelligent P eripheral I nterface	03
73	IPng	I P N ew G eneration	01
74	IPS	I n- p lane S witching	06
75	IPv4	I nternet P rotocol V ersion 4	09
76	IPv6	I nternet P rotocol V ersion 6	28
77	IP/MPLS	I nternet P rotocol/ M ulti P rotocol L abel S witching	02
78	ISA	I ndustry S tandard A rchitecture	05
79	ISO	I nternational S tandard O rganization	03
80	IT	I nformation T echnology	20
81	KVM	K eyboard V ideo M ouse	02
82	LCD	L iquid C rystal D isplay	01
83	LED	L ight- E mitting D iode	02
84	MAE	M etropolitan A rea E xchange	01
85	MDI	M ultiple- D ocument I nterface	04
86	MMS	M icrosoft M edia S erver	01
87	MSI	M edium S cale I ntegration	01

88	MSN	MicroSoft Network	01
89	MVNO	Mobile Virtual Network Operator	01
90	NCSA	National Center for Supercomputing Applications	01
91	NT	New Technology	01
92	OEM	Original Equipment Manufacturer	01
93	OS	Operating System	06
94	PC	Personal Computer	31
95	PCA	Primary Communication Attachment	01
96	PDF	Pointer Description File	01
97	PHD	Protect Hard Disk	01
98	PHP	Personal Home Page	12
99	PIB	Program Information Block	01
100	PR	Problem Report	01
101	PSP	Paint Shop Pro	01
102	PTR	Paper Tape Reader	02
103	QoS	Quality of Service	01
104	RIA		01
105	RSA	Remote Service Access	01
106	RTP	Real Transport Protocol	03
107	SAP	Service Access Point	17
108	SDI	Spatial Data Infrastructure	01
109	SFTP	Simple File Transfer Protocol	02
110	SLA	Service Level Agreement	01
111	SMB	Server Message Black	01
112	SMPTE	Society of Motion Picture and Television Engineers	01
113	SMS	Server Management System	04
114	SOA	Start Of Authority	02
115	SOAP	Simple Object Access Protocol	01
116	SSD	Solid State Disk	01
117	SSII		04
118	SSL	Secure Socket Layer	01
119	TCO	Total Cost of Ownership	01
120	TCP	Transmission Control Protocol	02
121	TCP/IP	Transmission Control Protocol/Internet Protocol	02
122	TR	Terminal Ready	02
123	TS	Technical Specification	05
124	UMPC		07
125	URL	Uniform Resource Locator	03
126	USB	Universal Serial Bus	07
127	VCD	Video Compact Disk	01
128	VOD	Video On Demand	04
129	VPN	Virtual Private Network	04
130	W3C	World Wide Web Consortium	04
131	WAP	Wireless Application Protocol	01
132	WP	Word Processor	03

133	XHTML	Extensible Hyper Text Markup Language	01
134	XML	eXtensible Markup Language	02
135	XP	Extreme Programming	09
136	ZFS	Zeta File System	01
137	ZIP	Zone Information Protocol	01
138	ZTE		01
	Total=138		Total=603

Annexe III : Les acronymes :

	Acronyme	Séquence	Nombre D'occ
1	APPLE	Arrogance Produces Profils Losing Entity	19
2	ARPANET	Advanced Research Projects Agency NETwork	04
3	AUDIT	Automated Data Input Terminal	01
4	BIND	Berkeley Internet Name Domain	01
5	BITS	BIinary digiT	01
6	CD-ROM	Compact Disc Read Only Memory	07
7	CERT	Computer Emergency Response Team	04
8	CIX	Commercial Internet eXchange	01
9	Codec	Coder-decoder	03
10	DOI	Document Oriented Interface	01
11	EMap	Electronic Map	02
12	ENIAC	Electronic Numerical Integrator And Calculator	01
13	Hurd	Hird of Unix-Replacing Daemons	01
14	ICANN	Internet Corporation for Assigned Name and Numbers	01
15	INTEL	INTEgrated ELEctronics	30
16	MAPS	Mail Abuse Protection System	03
17	Mosaic	Multi-user On-Server for Automated Information Communication	01
18	MPEG-2	Motion Picture Expert Group 2	04
19	Modem	Modulator-demodulator	05
20	DIP	Dual In-line Pin	01
21	PING	Packet INternet Groper	02
22	RAM	Random Access Memory	01
23	ROM	Read-Only-Memory	01
24	RFID	Radio Frequency IDentification	02
25	SAINT	Security Administrator's Intergrated Network Tool	01
26	SCAM	SCSI Configuration AutoMatically	05
27	SIG	Special Interest Group	02
28	SPARC	Scalar Processor ARChitecture	01
29	SPI	Service Provider Interface	02
30	STEP	STandard for Exchange of Product model data	02
31	SUN	Stanford University Network	23
32	WELL	Whole Earth Lectronic Link	01
33	WLAN	Wireless Local Area Network	01
34	wifi	WIreless FIdelity	03
35	Wimax	Wordwide Interoperability for Microwave Access	05

	Total=35		Total=143
--	-----------------	--	------------------

Annexe IV : Les emprunts sémantiques :

	L'entrée	Nombre d'occurrences
1	Baladeur Mp3	02
2	bouton	4
3	Cheval de toile	1
4	chevalier	01
5	client	90
6	cliquer	15
7	Commande*	15
8	digérer	01
9	Digital*	08
10	impacter	02
11	injecter	9
12	menu	03
13	navigateur	11
14	Navigation	14
15	parc	09
16	pilotage	05
17	pirate	14
18	piraterie	02
19	pomme	17
20	sécurité	102
21	site	136
22	souris	04
23	ver	01
24	virus	51
	Total =24	517

Annexe V : Les emprunts lexicaux :

	L'entrée	Nombre d'attestation
1	adware	02
2	analyser	01
3	Anti-phishing	01
4	Anti-spam	04
5	anycast	01
6	artefact	02
7	authentification	01
8	avatar	01
9	backbone	01
10	Black hat	11
11	blog	74
12	blogger	03
13	blogging	02
14	bloggosphere	01
15	booster	04
16	bounce	01
17	broadband	02
18	bug	03
19	buzz	01
20	buzzword	01
21	challenge	04
22	chat	01
23	chip	02
24	chipset	07
25	click	02
26	Cloud computing	07
27	clustering	01
28	Compact disk	01
29	computer	02
30	Connect	01
31	cookie	01
32	Core business	01
33	cracker	01
34	crash	01
35	customisation	01
36	data	01
37	Data-base	02
38	Data-center	04
39	design	02
40	disk	02
41	dotclear	16

42	driver	01
43	dynamic	01
44	fax	01
45	feedback	01
46	feeder	01
47	firewall	01
48	flash	02
49	Free software	02
50	geek	06
51	goodie	01
52	Google books	01
53	Google news	04
54	groupware	01
55	hacker	19
56	hacking	02
57	hardware	04
58	helpdesk	01
59	Hewlett-packard	03
60	high	01
61	High security	01
62	hosting	01
63	hub	02
64	hybrid	01
65	hypertext	01
66	laptop	09
67	Leader	20
68	links	12
69	Links network	01
70	Links personal	01
71	Links store	01
72	Links system	01
73	Links voice	01
74	listing	01
75	live	02
76	log	01
77	login	02
78	Login with faces	01
79	lookup	01
80	MacBook	04
81	MacBook Pro	05
82	MacFree	05
83	mail	15
84	mailing	02
85	malware	03
86	messenger	01
87	microsystem	01
88	middleware	03
89	Minidisplay	01

90	Mini-laptop	04
91	Mini-notebook	01
92	multicast	01
93	Multithread rock	01
94	netizen	01
95	netmeeting	01
96	Netscape	05
97	network	11
98	networking	18
99	Networking academy	12
100	newbie	02
101	news	02
102	newsgroup	01
103	newsletter	03
104	northbridge	01
105	notebook	04
106	offshore	04
107	On live	01
108	On-line	07
109	Open office	02
110	Open source	22
111	Open storage	03
112	Over-blog	03
113	outlook	01
114	pack	03
115	Palm	02
116	password	07
117	patch	05
118	patcher	02
119	Peer to peer	02
120	pharming	01
121	phishing	01
122	plugin	07
123	pocket	02
124	podcast	06
125	podcasting	01
126	Power system	01
127	preprocessor	01
128	process	02
129	Prospect	04
130	provider	03
131	register	01
132	sample	03
133	scam	02
134	scanners	07
135	search	03
136	secure	01
137	Self service	01

138	sensor	01
139	server	07
140	sharing	05
141	sharp	01
142	show	02
143	Show-room	04
144	skyblog	03
145	Slot Express Card 34	01
146	smartphone	14
147	software	34
148	Soft at home	02
149	southbridge	01
150	space	01
151	spam	13
152	spammer	01
153	spamming	02
154	spyware	02
155	step	02
156	streamer	01
157	stress	01
158	switch	05
159	system	03
160	systemRoot	01
161	Tablet	02
162	user	02
163	virtual	01
164	wafer	03
165	web	80
166	webcam	06
167	weblog	02
168	webmaster	01
169	widget	05
170	wilfing	01
171	Windows cloud	02
172	wireless	02
173	word	02
174	wordpress	14
175	workstation	02
176	xerox	06
	Total =176	748

Annexe VI : Les emprunts lexicaux simples:

	L'entrée	Nombre d'attestation
1	adware	02
2	analyzer	01
3	artefact	02
4	authentification	01
5	avatar	01
6	blog	74
7	Blogger	03
8	blogging	02
9	bloggosphere	01
10	booster	04
11	bounce	01
12	bug	03
13	buzz	01
14	challenge	04
15	chat	01
16	chip	02
17	chipset	07
18	click	02
19	clustering	01
20	computer	02
21	Connect	01
22	cookie	01
23	cracker	01
24	crash	01
25	customisation	01
26	data	01
27	design	02
28	disk	02
29	driver	01
30	dynamic	01
31	fax	01
32	feeder	01
33	flash	02
34	geek	06
35	goodie	01
36	hacker	19
37	hacking	02
38	high	01
39	hosting	01
40	hub	02
41	hybrid	01

42	Leader	20
43	link	12
44	listing	01
45	live	02
46	log	01
47	login	02
48	lookup	01
49	mail	15
50	mailing	02
51	messenger	01
52	netizen	01
53	newbie	02
54	news	02
55	pack	03
56	Palm	02
57	patch	05
58	patcher	02
59	Pharming	01
60	phishing	01
61	plugin	07
62	pocket	02
63	podcast	06
64	podcasting	01
65	process	02
66	Prospect	04
67	provider	03
68	register	01
69	sample	03
70	scam	02
71	scanners	07
72	search	03
73	secure	01
74	sensor	01
75	server	07
76	sharing	05
77	sharp	01
78	show	02
79	space	01
80	spam	13
81	spammer	01
82	spamming	02
83	step	02
84	streamer	01
85	stress	01
86	switch	05
87	system	03
88	Tablet	02
89	user	02

90	virtual	01
91	wafer	03
92	web	80
93	widget	05
94	wilfing	01
95	wireless	02
96	word	02
97	xerox	06
	Total =97	431

Annexe VII : Les emprunts lexicaux complexes :

1	Anti-phishing	01
2	Anti-spam	04
3	anycast	01
4	Black hat	11
5	broadband	02
6	buzzword	01
7	backbone	01
8	Cloud computing	07
9	Compact disk	01
10	Core business	01
11	Data-base	02
12	Data-center	04
13	dotclear	16
14	feedback	01
15	firewall	01
16	Free software	02
17	Google books	01
18	Google news	04
19	groupware	01
20	hardware	04
21	helpdesk	01
22	Hewlett-packard	03
23	High security	01
24	hypertext	01
25	laptop	09
26	Links network	01
27	Links personal	01
28	Links store	01
29	Links system	01
30	Links voice	01
31	Login with faces	01
32	MacBook	04
33	MacBook Pro	05
34	MacFree	05
35	malware	03
36	microsystem	01
37	middleware	03
38	Minidisplay	01
39	Mini-laptop	04
40	Mini-notebook	01
41	Multicast	01
42	Multithread rock	01
43	netmeeting	01
44	Netscape	05

45	network	11
46	networking	18
47	Networking academy	12
48	newsgroup	01
49	newsletter	03
50	Northbridge	01
51	notebook	04
52	offshore	04
53	On live	01
54	On-line	07
55	Open office	02
56	Open source	22
57	Open storage	03
58	Over-blog	03
59	outlook	01
60	password	07
61	Peer to peer	02
62	Power system	01
63	preprocessor	01
64	Self service	01
65	Show-room	04
66	skyblog	04
67	Slot Express Card 34	01
68	smartphone	14
69	software	34
70	Soft at home	02
71	southbridge	01
72	spyware	02
73	systemRoot	01
74	Windows cloud	02
75	wordpress	14
76	workstation	02
77	webcam	06
78	weblog	02
79	webmaster	01
	Total = 79	317